Euro-Institut Institut pour la coopération transfrontalière

Rehfusplatz 11

D - 77694 Kehl

00 49/7851/7407-0

Fax: 00 49/7851/7407-33

E-mail:

euroinstitut@euroinstitut.fh-kehl.de

Internet:

www.euro-institut.fh-kehl.de

Tous droits réservés



Sommaire

Ρ	Préambule	5
1.	L'Euro-Institut en 2004 en bref	7
2.	Les activités de 2004 en rétrospective	11
3.	Travail en Réseaux	21
-	Le Pôle Européen d'Administration Publique (PEAP)	22
-	Mission opérationnelle transfrontalière	23
-	L'Euro-Institut sollicité pour son expérience en ingénierie de formation transfrontalière aux autres frontières, vers un transfert de savoir-faire	24
-	L'Euro-Institut au sein du pôle de compétences pour les questions transfrontalières et européennes	25
-	L'Association "EUROPA"	26
4.	Le centre de ressources documentaires	27
5.	Annexes	31
-	Séminaires / Formations	33
-	Les organismes et les services publics en Europe avec lesquels l'Euro-Institución collaboré en 2004	
-	Revue de Presse	41
_	Organigramme et organes institutionnels de l'Euro-Institut	57

Préambule

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activités 2004 de l'Euro-Institut.

L'activité qui est au cœur du métier de l'Euro-Institut – formations binationales sur des thématiques propres à la coopération transfrontalière et dont la mise en œuvre contribue à faciliter les relations institutionnelles entre les deux pays - se poursuit et s'intensifie dans des domaines reconnus: coopération entre les autorités policières et judiciaires, échanges d'information en ce qui concerne les maladies transmissibles, formations sur les systèmes politico-administratifs des deux pays ou la coopération transfrontalière.

2004 est une année marquée par des développements significatifs :

Un nouveau président, Monsieur Jean-Jacques Fritz, conseiller régional et membre de la commission permanente, a été élu à la tête de l'assemblée des membres.

Sur le plan institutionnel, il a fallu mettre en place concrètement les modifications liées au changement de statuts juridiques. Une fois de plus, l'Euro-Institut est pionnier dans ce domaine : inventer les formes budgétaires et comptables qui respectent à la fois la législation communale du Bade-Wurtemberg et les règles de comptabilité publique française n'est pas chose aisée.

Le Pôle de compétences pour les questions transfrontalières et européennes s'est organisé dès le début de l'année et c'est l'Euro-Institut qui a assuré pendant un semestre la coordination des nouvelles activités entre les instances de coopération. Le présent rapport consacre un chapitre aux réalisations du Pôle et en particulier à la participation du festival « Jardin des deux rives » qui a constitué un temps fort de la coopération.

Les interventions dans les formations initiales des grandes écoles et dans les 3ème cycles universitaires se sont intensifiées.

Une ouverture du transfrontalier vers l'interrégional est là aussi à relever, ce fut le thème de l'atelier des Entretiens territoriaux de Strasbourg. La commission d'évaluation qui rendra ses conclusions au printemps 2005 se positionnera aussi sur cette thématique.

L'année 2004 se termine avec l'annonce de l'acceptation au niveau communautaire du projet INTERFORM, qui porte sur la mise en réseau des lieux de formation et de recherche aux frontières : ce projet permettra, avec un financement communautaire dans le cadre du programme Interact, de réaliser, avec la MOT comme chef de projet, des modules de formation au management de projets transfrontaliers, une mise en réseau renforcée des ressources documentaires, une plus grande articulation entre lieux de production du savoir et des expériences transfrontalières et les lieux de recherche universitaire.



L'Euro-Institut est par ailleurs membre du PEAP, Pôle européen d'administration publique de Strasbourg; en 2005 des actions communes seront mises en place.

Le bilan que vous allez lire présente à la fois la diversité de l'activité menée dans les thématiques abordées, et dans les différentes formes d'interventions. Vous pourrez y relever une nette augmentation du nombre et de la diversité des groupes reçus.

Au cœur de notre action se trouve toujours la formation, soutenue par une activité de conseil et d'information. La revue de presse bi-hebdomadaire et les nombreuses demandes de renseignements sur des aspects précis de coopération en attestent incontestablement.

L'ensemble de l'équipe bi-nationale et bi-culturelle de l'Euro-Institut est à votre entière disposition.

Bien cordialement,

Evelyne Will - Muller

Directrice



1. L'Euro-Institut en 2004 en bref

Au total plus de 3.000 personnes ont participé ou bénéficié des actions de l'Euro-Institut

ACTIVITE FORMATION CONTINUE A KEHL/STRASBOURG:

83,5 journées de séminaires nationaux et bi-nationaux précédés de pré-séminaires
18 groupes de visiteurs
457 participants
Au total
2436 participants

Intervention en formation universitaire

- Master « coopération transfrontalière et interrégionale » BAYONNE
- Master d'administration européenne Fachhochschule/ Hochschule KEHL
- Diplôme universitaire Sophia Antipolis/Gênes

Intervention écoles de la fonction publique

- ENA cycle des administrateurs civils recrutés au tour extérieur, cycle international court
- Tutorat Master
- ➤ ENTPE
- ENTE voyage d'études
- ➤ ENGEES

Intervention colloques hors frontières du Rhin Supérieur

- Colloque MOT Chamonix
- IRA Metz l'intégration des handicapés dans la fonction publique en France et en Allemagne
- Salon de l'emploi public à Paris
- Colloque de l'association EUROPA à Limoges : l'Emploi public en Europe
- ETS conception, montage et animation depuis 5 ans d'un atelier : « du transfrontalier à l'interrégional »

10 % de l'activité formation correspond à l'offre de formation catalogue, 90 % à des prestations de service

Des donneurs d'ordre du secteur public très diversifiés par exemple: formation interministérielle de la Préfecture de Région Alsace, Innenministerium, Sozialministerium Bade-Wurtemberg, ENACT Nancy, Direction Interrégionale de la Formation et du Recrutement de la Police, Légion de Gendarmerie,

L'Euro-Institut était présent sur des stands, des expositions en particulier lors de la Landesgartenschau en juillet 2004



ACTIVITE CONSEIL

- Euro-Institut de plus en plus présent aux autres frontières en formation et en conseil :
- Transfert de savoir faire vers d'autres régions frontalières : Sarr/Lor/Lux/ Rhénanie Palatinat, Pyrénées Atlantiques/Navarre, frontière franco-italienne, germanopolonaise, Bayonne/San Sebastian , écoles politique de Belgrade, conseil de l'Europe...
- Renforcement de la coopération entre villes jumelées

TRAVAIL EN RESEAUX

- Mission opérationnelle transfrontalière MOT : réalisation du projet INTERFORM (mise en réseau des lieux de formation et de recherche aux frontières) dans le cadre du programme communautaire INTERACT
- Association EUROPA : Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe
- Membre du Pôle Européen d'administration publique de Strasbourg
- Membre du Pôle de compétences pour les questions transfrontalières et européennes de Kehl

UN CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES

- Européen et spécialisé dans la coopération transfrontalière
- > Une revue de presse transfrontalière 2 fois par semaine adressée à + 250 abonnés
- L'élaboration de dossiers thématiques: production de fascicules dans les deux langues (échange de fonctionnaires, le Groupement Local de Coopération Transfrontalière : enjeux et spécificités d'une nouvelle forme juridique, aménagement du territoire, santé publique...)
- > Le traitement de plus de 70 demandes spécifiques



2. Les activités de 2004 en rétrospective



Première journée d'informations et d'échanges entre agents du Land de Bade-Wurtemberg et de la Région Alsace le 7 juin 2004 à l'Euro-Institut

Dans un contexte de renforcement des échanges et de la coopération, la Région Alsace et le Land de Bade-Wurtemberg ont décidé de s'engager dans un projet d'échanges d'agents. L'échange d'agents est considéré comme un instrument efficace de la coopération. Fondés sur des partages linguistiques et professionnels, les échanges doivent ainsi aboutir à une meilleure compréhension des organisations partenaires et faciliter le développement en réseau de projets transfrontaliers.

Une première journée d'informations et d'échanges s'est tenue le 7 juin 2004 à l'Euro-Institut entre la Région Alsace et le Land de Bade-Wurtemberg avec la participation de la Führungsakademie de Karlsruhe. Adrien Zeller, Président du Conseil Régional d'Alsace, et le Dr. Erwin Vetter, Président de la Führungsakademie, ont ouvert la formation. Ce séminaire de

travail a permis aux vingt agents concernés par le projet d'acquérir une première approche des organisations politiques et administratives de part et d'autre du Rhin. Une sensibilisation à l'importance des différences interculturelles se trouvait aussi au cœur des débats. Cette introduction avait pour objectif de faciliter pour les participants l'immersion dans le service de l'autre.

A l'issue de la journée, des tandems ou binômes ont été constitués entre agents allemands et français exerçant des missions voisines.

Le projet est actuellement en phase de réalisation et d'échanges en « immer sion ». Une première évaluation devrait pouvoir être faite au début de l'année 2005.



L'administration pénitentiaire au-delà des frontières

Une relance des contacts entre administrations et établissements pénitentiaires en Alsace et Bade-Wurtemberg a été rendue possible avec le concours de l'Euro-Institut. Ce fut donc un nouveau champ d'action en 2004.

Deux projets portant sur la **découverte du système carcéral** de l'autre côté du Rhin ont ainsi pu être réalisés au cours de l'année 2004.

La première étape a constitué en la visite de l'établissement pénitentiaire de Bruchsal (Bade-Wurtemberg), organisée en juin 2004 par l'Euro-Institut à la suite d'une demande du centre de détention d'Oermingen; une dizaine d'agents français ont ainsi pu se rendre compte de la réalité et des pratiques de l'univers carcéral en Allemagne ou plutôt en Bade-Wurtemberg, les mesures carcérales étant, outre-Rhin, du ressort des Länder. L'échange a aussi porté sur la prise en charge des détenus toxicomanes.

Un second projet, initié à la demande du Directeur Régional des Services Pénitentiaires

de Strasbourg, a permis à 15 cadres français de la région pénitentiaire de Strasbourg de découvrir le fonctionnement du système carcéral du Land de Bade-Wurtemberg. Dans un premier temps, une demi-journée a été organisée avec concours de responsables allemands présentant le système et les missions de pénitentiaire. l'administration Cette sensibilisation a été complétée par une visite de la prison de Fribourg. Ces rencontres ont permis aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles, sur les difficultés auxquelles ils sont confrontés dans l'exercice de leur métier respectif mais aussi de s'enrichir mutuellement.

La mise en place d'échanges entre agents pénitentiaires badois et alsaciens est prévue dans une prochaine étape.

La lettre d'information n° 6 parue en décembre 2004 consacre une large place aux témoignages des acteurs.



Lors de la visite au centre pénitentiaire de Fribourg



Coopération policière et judiciaire

Pour la 5ème année consécutive, l'Euro-Institut a coordonné, animé et accompagné la réalisation du **cycle franco-allemand en** matière de coopération policière et judiciaire. Ce cycle de formation auguel sont associées les autorités policières et judiciaires de part et d'autre du Rhin ainsi que le Centre de Coopération Policière et Douanière de Kehl permet à des praticiens français et allemands de s'informer sur l'organisation, les missions et méthodes de travail de leurs collègues policiers ou magistrats, de mieux comprendre les cadres juridiques et procédures pénales dans le cadre d'une coopération internationale transfrontalière mais aussi et surtout sur des champs thématiques proches de leurs pratiques professionnelles. L'Euro-Institut offre ainsi une

plate-forme neutre et unique au sein de laquelle toutes les autorités compétentes peuvent se retrouver pour des échanges de pratiques et un enrichissement mutuel. Au cours de l'année 2004, les formations ont notamment porté sur la criminalité organisée transfrontalière en matière de prostitution et proxénétisme ou encore sur les trafics de stupéfiants. Au total, 186 praticiens français et allemands ont participé aux 4 modules réalisés. Malgré les restrictions financières auxquelles les partenaires du cycle sont actuellement confrontés, la confiance a été réitérée à l'Euro-Institut pour une poursuite du cycle en 2005, particulièrement apprécié en raison du caractère interservices et du professionnalisme de ces formations.

Coopération renforcée sur le champ de la formation initiale et universitaire

Les projets et modules de formation initiale ont été confiés à l'Euro-Institut au cours de l'année 2004.

Pour la 5ème année consécutive, l'Ecole Nationale des Travaux Publics de Vaux-en-Velin a confié l'animation d'un module « Europe » à l'Euro-Institut. Les travaux ont porté sur le projet de schéma d'aménagement du territoire de l'espace PAMINA.

L'objectif de cet atelier était d'amener les élèvesingénieurs à sortir de leur cadre de référence franco-français et de s'ouvrir à d'autres systèmes de planification spatiale en vigueur en Europe. Les intervenants français et allemands, tous deux engagés de longue date dans ce projet, ont notamment présenté les spécificités d'une approche binationale dans les enjeux et les défis d'un projet franco-allemand.

A la demande de l'Ecole Nationale des Techniciens de l'Equipement de Valenciennes, l'Euro-Institut a pris en charge la conception, le déroulement et l'animation d'un voyage d'études à l'intention de 25 élèves de l'école. Pendant une semaine, les étudiants ont été invités à s'ouvrir aux pratiques allemandes en matière d'ingénierie publique, à se familiariser à la culture de projets transfrontaliers et à élargir leurs champs de références. Se sont succédées des interventions à l'Euro-Institut, des visites sur le terrain ou encore la rencontre

avec des acteurs de l'administration allemande et de la coopération transfrontalière. La plupart de ces étudiants étaient pour la première fois confrontés à une culture professionnelle et administrative autre que celle à laquelle ils sont formés. Ils ont pris conscience qu'en dépit de la proximité apparente entre nos deux pays, les organisations administratives et politiques ou encore la notion même de fonction publique étaient très éloignées les unes des autres. Par ailleurs, toute forme de coopération au-delà des frontières nécessite une bonne connaissance des partenaires étrangers et surtout l'acceptation de ces différences administratives ou culturelles.

Les méthodologies développées par l'Euro-Institut et son expérience appliquée au champ du management de projets transfrontaliers trouvent leur place dans les cursus des formations universitaires DESS/ Master des universités de Pau et des pays de l'Adour, des universités de Gênes / Sophia Antipolis. des Master of European **Public** Administration des Fachhochschulen de Kehl/ Ludwigsburg et dans les cycles de formation des administrateurs civils de l'ENA recrutés au tour extérieur ou internationaux, auprès des Ecoles politiques pilotées par le Conseil de l'Europe.



Transports / Aménagement du territoire

Ce domaine offre pour cette année un bel exemple d'une thématique déclinée par l'Euro-Institut avec des objectifs, des formes et avec des publics très différents.

- Aide à la conception et à la réalisation du module Europe pour deux écoles d'ingénieurs
- Conception et encadrement d'un voyage d'études en Bade-Wurtemberg pour l'Ecole des techniciens de l'Equipement de Valenciennes.
- Conception et organisation de deux journées d'étude à Kehl et Karlsruhe à l'intention d'inspecteurs généraux du Conseil Général des Ponts et Chaussées.
- Séminaire trinational sur l'aménagement du territoire et la planification spatiale dans la région du Rhin supérieur : approche comparée des conceptions.
- Ce séminaire a été réalisé en collaboration avec le groupe d'experts « Aménagement du territoire » de la Conférence du Rhin Supérieur.

Objectifs et contenu :

Connaître et comprendre les différentes conceptions et pratiques administratives en matière d'aménagement du territoire et de la planification spatiale dans une approche comparée en France, Allemagne et Suisse

- Permettre l'échange d'expériences en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme dans l'espace transfrontalier du Rhin Supérieur
- Illustrer les enjeux et problèmes et de l'aménagement du territoire et de la planification spatiale dans un contexte transfrontalier à l'aide d'exemples réels (le développement d'une politique transfrontalière d'aménagement du territoire dans l'espace PAMINA)
 - le Livre Blanc de la région transfrontalière Strasbourg/Ortenau
 - le pont de Rheinfelden projet d'aménagement germano-suisse

constituaient les objectifs poursuivis.

Ce type de séminaire réalisé en collaboration avec un groupe d'experts de la Conférence du Rhin Supérieur montre la complémentarité entre les structures de coopération transfrontalière. La formation conçue par l'Euro-Institut se situe en accompagnement des relations institutionnelles et comme lieu d'échanges.

Les questions juridiques posées par la coopération transfrontalière

Le groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) est un des outils juridiques mis en place par l'Accord de Karlsruhe comme facilitateur de la coopération transfrontalière.

A ce titre, il figure aussi au cœur des échanges autour de la création de l'Eurodistrict. La connaissance des contraintes et spécificités des différents droits nationaux constitue un préalable pour une utilisation optimale de cet instrument.

Le 22 juin 2004, l'Euro-Institut a organisé un séminaire franco-allemand sur le thème :

Le groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) – Enjeux et spécificités d'une nouvelle forme juridique

Les objectifs et le contenu de la manifestation étaient les suivants:

- Évaluer les possibilités qu'offre cette forme juridique pour la coopération transfrontalière
- Comparer les principes juridiques en droit français et droit allemand au regard de la création d'un groupement local de coopération transfrontalière
- Illustrer par des cas concrets (Euro-Institut et REGIO PAMINA), les questions que pose la création d'un groupement local de coopé-



ration transfrontalière en droit du Bade-Wurtemberg et en droit français

Un dossier transcrivant les exposés ainsi qu'une large documentation ont fait l'objet d'une large diffusion, ce qui montre l'intérêt du sujet.

La lutte contre les catastrophes



Les participants du seminaire sur l'entraide en cas de catastrophe rendent visite aux pompiers de Kehl

L'entraide en cas de catastrophes est au cœur de nombreux travaux menés dans le cadre institutionnel transfrontalier. Une bonne connaissance des structures et de leur fonctionnement est une condition préalable à une coopération efficace entre les services en charge de la prévention des risques et/ou de la lutte contre les catastrophes de part et d'autre du Rhin.

- Acquérir une connaissance de base sur l'organisation et la répartition des compétences en cas de catastrophes en Allemagne
- Être capable d'identifier les services et interlocuteurs compétents en Allemagne
- Améliorer l'échange d'information entre les services respectifs
- Organisation des services en Allemagne et champs de compétences à l'exemple du Land de Bade-Wurtemberg et/ou de Rhénanie-Palatinat

- Travaux menés par le groupe de travail « entraide en cas de catastrophe » de la Conférence du Rhin Supérieur (objectifs, outils - existants ou en cours de réalisation au service de la coopération transfrontalière)
- Exemple d'intervention (procédure en cas de catastrophe): illustration par une démonstration effectuée par la Brigade de Pompiers de Kehl

Ce séminaire a été suivi par une trentaine de fonctionnaires issus des divers services de lutte contre les incendies et les catastrophes d'Alsace. Ce séminaire a été conçu et organisé en fonction d'un besoin exprimé par les services et en étroite articulation avec la Préfecture. Il constitue la première étape et devrait être suivi de nouvelles actions bilatérales.

Entretiens territoriaux de Strasbourg

De la coopération transfrontalière à la coopération interrégionale : quelles coopérations entre les collectivités locales en Europe ? Mercredi 1er décembre 2004

Conception et animation : Evelyne Will-Muller, directrice Euro-Institut

Pour la 4ème année consécutive, la directrice de l'Euro-Institut conçoit, organise et anime un atelier lors du rendez-vous annuel des cadres des collectivités.

La problématique abordée cette année posait la question de la transférabilité des savoirs faire acquis par les agents des collectivités engagés dans la coopération transfrontalière.

Les intervenants suivants ont illustré par leur expérience dans leur environnement spécifique la problématique.

- Sylvie GUILLET, directrice, ENACT de Dunkerque, CNFPT
- Pierre MEYER, directeur de la coopération et des relations internationales, Région Alsace
- Reinhard BOEST, directeur du Bureau de l'information du Land de Mecklenburg-Vorpommern auprès de l'Union Européenne
- Jef VAN STAEYEN, directeur de la Conférence permanente intercommunale transfrontalière (COPIT) Belgique

Avec la participation de Michel Casteigts , inspecteur général de l'administration du ministère de l'intérieur

Quelques points de repère:

Coopération transfrontalière, coopération transnationale et coopération interrégionale sont des concepts spatiaux, proches à bien des points de vue:

Concernant des acteurs territoriaux (collectivités ou services déconcentrés),

de nationalités différentes, s'inscrivant dans des logiques de projet,

dans un contexte interculturel,

dans des logiques nécessairement interinstitutionnelles,

sur la base d'une démarche volontaire, corollaire d'un processus d'internationalisation (intégration européenne ou mondialisation):

... mais différenciés par les effets de proximité:

- contiguïté immédiate et proximité à l'échelle de la vie quotidienne pour la coopération transfrontalière (exemples: métropoles Lilloise ou Genevoise), continuité territoriale et appartenance à un même espace géographique à grande échelle (exemples: façade atlantique, bassin méditerranéen ou massif alpin),
- appartenance à des espaces géographiques différents et absence de proximité spatiale, mais proximité thématique liée notamment à l'histoire (ex.: les routes de Compostelle), à l'économie (ex.: les villes portuaires) ou au simple souhait de travailler ensemble sur un même thème d'intérêt commun.

Dans les deux premiers cas, une proximité territoriale est retrouvée ou reconstruite, après l'effacement des frontières. Dans le troisième, une proximité de réseau est retrouvée ou inventée.

Des thématiques souvent complémentaires

La différentiation entre ces trois démarches a un sens, dans une logique institutionnelle, lorsqu'il s'agit de définir les collectivités prioritairement concernées par des programmes d'appui à des projets locaux, de type Interreg. Lorsqu'on passe d'une logique institutionnelle à une logique territoriale, la distinction entre transfrontalier et transnational est déjà moins pertinente, un même projet pouvant souvent jouer sur les deux échelles. Mais quand on considère les enjeux réels, c'est beaucoup plus la complémentarité des thématiques que la différenciation des démarches qui s'impose.



Des savoir-faire largement transférables

Cette complémentarité au niveau des thématiques s'accompagne en outre d'une large identité des savoir-faire requis par les différentes démarches:

- méthodes d'ingénierie et de management de projet dans un contexte interculturel;
- capacité de «bricolage juridique» pour pallier l'hétérogénéité des outils disponibles dans les différents pays et rendre compatible ce qui, a priori, ne l'est pas;
- processus décisionnels inter-institutionnels, faisant nécessairement appel à la négociation, au compromis, au consensus, dans une logique de gouvernance et non de gouvernement;
- rôle des processus d'évaluation pour permettre l'émergence d'un regard commun et la capitalisation des expériences dans un domaine d'action collective encore émergent;
- importance et difficulté du partenariat entre collectivités publiques et acteurs privés, pour assurer une dynamique de long terme.
- Dans ces conditions, c'est la continuité des démarches aux différentes échelles, et non leur différenciation, qui est la voie de l'avenir.

Pour les acteurs politiques comme pour les acteurs professionnels, la frontière implique une perte de repères, de savoirs et de certitudes. La spécialisation et la compétence professionnelle des acteurs sont, dans un certain sens, "bornées": elles ne franchissent que trop rarement les frontières nationales. La coopération

transfrontalière n'est possible qu'à travers la compréhension d'un autre univers de sens. Il s'agit donc de savoir gérer la complexité et l'incertitude.

La coopération transfrontalière s'inscrit dans le temps long: elle réclame patience, persévérance et souplesse.

Pour que la coopération dans les régions frontalières réussisse, quelques conditions majeures s'imposent :

- un exécutif convaincu et ouvert ;
- un partenariat fort entre les politiques et l'administration;
- une vision prospective pour un avenir partiellement commun;
- une disponibilité générale fondée sur une réelle capacité d'écoute;
- une très forte motivation sur la responsabilité des collectivités vis-à-vis des citoyens, de la part des responsables de l'économie, des universités et des collectivités territoriales.

La coopération transfrontalière donne un ensemble d'expérience, « un laboratoire en nature » qui permet de constituer un socle opérationnel politique, administratif, culturel pour orienter la coopération interrégionale en Europe et au-delà.

Le compte—rendu complet de l'atelier ainsi que les sites des institutions participantes figurent sur le site de l'INET (http://www.inet-ets.net/atelier10.html)

La Santé Publique dans la région transfrontalière du Rhin supérieur

En 2004, l'Euro-Institut a conçu et organisé – avec les responsables de la santé publique français, allemands et suisses différents séminaires et rencontres.

Ils ont eu pour but de faciliter la coopération transfrontalière dans ce domaine particulièrement important pour le bien-être de la population dans l'espace transfrontalier du Rhin supérieur.

Ces séminaires ont porté sur la lutte contre la tuberculose, les maladies sexuellement transmissibles et enfin le dernier en date sur la prévention des risques liés aux situations sanitaires exceptionnelles telles que la canicule, les tours d'air réfrigéré et la propagation de

légionelles ou encore le risque d'attaques bioterroristes.

La Conférence du Rhin supérieur et son réseau EPI-Rhin ainsi que le Ministère des Affaires Sociales du Bade Wurtemberg ont été les coorganisateurs de ce dernier séminaire dont le Dr. Schaetzel, médecin inspecteur général de santé publique à la DRASS Alsace, a tiré les conclusions et perspectives suivantes.



S'agissant des autres thèmes, le Conseil Général du Département du Bas-Rhin et le Landratsamt Ortenaukreis ont été particulièrement actifs.

Conclusions du séminaire « EPI-Rhin : lutte contre les situations sanitaires exceptionnelles en contexte transfrontalier dans la région du Rhin supérieur », 20.10.2005 :

Ce séminaire, en dehors du fait qu'il a largement répondu aux objectifs qui lui étaient impartis, soit d'avoir une meilleure connaissance des expériences et des façons de faire développées dans l'espace du Rhin supérieur face aux situations sanitaires exceptionnelles de façon à pouvoir mieux coopérer en transfrontalier, a fait émerger quelques points saillants qu'on va tenter de présenter de façon très synthétique.

Le plaisir de se retrouver, d'avoir l'occasion de se parler de visu des quelques expériences de gestion de crise vécues en commun par téléphone ou e-mail interposés pendant l'année écoulée. Une convivialité qui permet d'affirmer que se sont petit à petit construites des connaissances réciproques, une meilleure compréhension des façons de faire de l'autre, et ce d'autant plus qu'elles ont eu l'occasion de se confronter à des situations réelles dans le cadre d'EPI RHIN. Le constat donc qu'une « culture commune » est en train de se construire entre acteurs de santé publique de l'espace du Rhin supérieur, culture alimentée par le sentiment partagé d'avoir des responsabilités semblables en matière de prévention et de protection des populations quel que soit leur lieu de résidence.

Des convergences dans l'appréhension et la qualification du risque mais également des spécificités: dans les trois pays, le risque de variole produit un cadre d'analyse et des stratégies d'intervention semblables alors que d'autres risques font l'objet de sensibilisation et de mobilisation différentes d'un pays à l'autre: la légionellose serait-elle le nouveau mal français? les germes à l'origine d'épidémies de gastroentérites perdraient-ils de leur virulence en traversant le Rhin? Peut-être qu'une anthropologie transfrontalière du risque resterait à faire.

Des tendances lourdes identiques: tout le monde s'accorde sur l'importance à donner à la mobilisation de l'ensemble des acteurs, qu'ils soient professionnels de santé mais également acteurs sociaux, dans un souci d'efficacité mais également de démocratie « sanitaire ». La reconnaissance de devoir développer une approche plus systémique des risques est également mise en avant. Ainsi, le risque de canicule est discuté par rapport à des phénomènes climatologiques mais également à

des problèmes de pollution de l'air et à des contextes sociaux : type d'urbanisation, lien social intergénérationnel...

Des questionnements proches : comment rester vigilant à l'imprévisible tout en continuant à élaborer de multiples plans et protocoles censés répondre à toutes les situations exceptionnelles ? Comment maintenir un équilibre, notamment en terme d'allocation de moyens et de ressources entre des efforts de prévention toujours nécessaires pour maintenir un capital santé à long terme face à la demande croissante de protection émanant de la population demandant une réactivité immédiate et bien plus facile à médiatiser ? Ces questions n'ont pas trouvé le temps d'être approfondies mais témoignent, s'il en était besoin, de pistes de réflexion à enrichir ensemble dans l'avenir.

Nous nous bornerons à citer quelques perspectives évoquées en matière de coopération transfrontalière.

La confirmation de vouloir continuer les collaborations entre acteurs transfrontaliers dans la prévention et la gestion des crises sanitaires avec le désir de passer à une vitesse supérieure en créant, par exemple, un outil facilitant la circulation d'informations et un espace permanent de discussion.

Profiter des expériences en matière de communication et d'information aux populations déployées de part et d'autre du Rhin lors de crises sanitaires en se transmettant les brochures, les communiqués de presse et autres productions

Elargir les préoccupations à des risques moins explorés en commun en y intégrant des événements à temporalité différente : l'exemple de la problématique de la nutrition avec ses conséquences en matière de surcharge pondérale et d'obésité, qualifiée de nouvelle épidémie de nos sociétés, est citée .



3. Travail en Réseaux



Le Pôle Européen d'Administration Publique (PEAP)

La création du PEAP

Le 16 novembre 2004, l'Etat français, la ville de Strasbourg, la Communauté urbaine de Strasbourg, la Région Alsace, le Département du Bas-Rhin, le Centre National de la Fonction Publique pour l'Institut national des Etudes territoriales, l'Université Robert Schuman, l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg, l'Ecole Nationale d'Administration, le Centre des Etudes Européennes de Strasbourg et l'Euro-Institut ont signé la convention constitutive du Pôle Européen d'Administration Publique à Strasbourg en présence de Claudie Haigneré, ministre déléguée aux Affaires européennes. La Direction Générale de l'Administration de la Fonction Publique était elle aussi représentée.

L'ancrage du projet

Ce projet figure dans le Contrat triennal 2003-2005 « Strasbourg - Ville européenne », signé par l'Etat, la Région Alsace, le Département du Bas-Rhin et la Communauté urbaine de Strasbourg, et dont l'article 6 dispose que « ce projet doit permettre de constituer à Strasbourg un pôle de formation des fonctionnaires des différents pays de l'Union européenne, et notamment des pays d'Europe Centrale et Orientale qui adhèreront prochainement à l'Union. Il devrait également déboucher sur la mise en place d'une formation de haut niveau aux concours d'accès des institutions de l'Union européenne ».

Un mode de fonctionnement en réseau

Selon la Convention, le PEAP a pour objet de valoriser les ressources pédagogiques en matière d'administration publique présentes à Strasbourg et, ce faisant, de promouvoir le rayonnement international de Strasbourg. Le PEAP n'a pas de structure ni de personnel propre ; il est un pur réseau qui facilite la définition et la réalisation de projets grâce à la coopération active de ses membres.

Les 4 champs d'action du PEAP

Le Pôle a pour fonction de mettre en œuvre des actions dans 4 domaines principaux qui sont :

- la formation, à destination des étudiants nationaux et européens et des fonctionnaires européens, en les préparant aux concours communautaires et de la fonction publique nationale et en augmentant la capacité à construire des offres de formation continue sur mesure.
- la recherche, en structurant et coordonnant les activités de recherche à Strasbourg
- les ressources documentaires et l'édition, en créant un catalogue commun, en mutualisant l'accès aux ressources documentaires et en créant un ou plusieurs fonds documentaires ou « bibliothèques » spécialisés
- l'information et la communication, avec en particulier la création d'un portail Internet qui réunira une offre de service complète et la mise en place d'une politique de communication active à destination des publics concernés



La reconnaissance de l'expertise de l'Euro-Institut

L'association de l'Euro-Institut à ce projet marque la reconnaissance parmi les autres instances de son expertise tant en matière de formation continue qu'en matière de promotion de la coopération transfrontalière. L'Euro-Institut offre au PEAP sa compétence au niveau de l'application de méthodes de réflexion biculturelles. L'un des objectifs du PEAP est en effet de développer un axe franco-allemand dans l'offre de formation, en mettant l'accent sur une approche comparative et en comprenant un enseignement spécifique sur les problématiques transfrontalières. Le PEAP offre donc des perspectives de développement et de promotion de l'Euro-Institut au niveau européen. Cette coopération apporte d'autre part un nouvel élément concret dans la constitution de l'Eurodistrict Strasbourg-Kehl/Ortenau.



M. Michel Thenault, Préfet de la Région Alsace et du Département du Bas-Rhin et Mme Claudie Haigneré, Ministre déléguée aux Affaires européennes le 16 novembre 2004 lors de la signature de la convention instaurant le PEAP.

Mission opérationnelle transfrontalière

http://www.espaces-transfrontaliers.org

La Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT), association interministérielle pilotée par la DATAR, et la Caisse des Dépôts et Consignations a pour mission de faciliter l'émergence et la réalisation de projets dans des territoires transfrontaliers. L'Euro-Institut fait partie des acteurs européens qui travaillent en réseau avec la M.O.T. et il apporte son concours par son expertise sur le champ de la formation transfrontalière.

Deux temps forts caractérisent la coopération avec la MOT en 2004:

Projet INTERFORM approuvé en 2004

Le travail mené en commun entre les différents partenaires de formation et universitaires a abouti en 2004 à l'élaboration du projet INTERFORM (mise en réseau des lieux de formation et de recherche aux frontières) projet qui bénéficiera d'un financement dans le cadre du programme INTERACT, programme d'assistance technique du Programme d'initiative communautaire INTEREG.

Le projet a pour objectifs

- le développement de modules expérimentaux de formation transfrontalière, à terme transférables aux frontières des nouveaux pays entrés dans l'Union Européenne
- la création d'un centre de ressources (mise en réseau des sites, formalisation de supports pédagogiques, documentation partagée),
- l'articulation de la recherche en coopération transfrontalière et de la formation continue appliquée
- la mutualisation des compétences aux différentes frontières

A côté de l'Euro-Institut sont partenaires de ce projet : le Collège européen de Technologie de Longwy, l'Université de Nancy, des hautes écoles belges, des partenaires luxembourgeois, l'Eurocité transfrontalière basque, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, les Universités de Nice et de Gênes, l'Université de Louvain, les universités de Perpignan et de Gérone.



Au cours de l'année 2005, l'Euro-Institut réalise des modules de formation expérimentaux.

Intervention de l'Euro-Institut à Chamonix lors des journées d'information et d'échanges sur le District européen et son contexte national et communautaire les 4 et 5 novembre :

La présentation du Groupement Local de Coopération Transfrontalière Euro-Institut, en tant qu'exemple du 1er groupement local n'ayant pas son siège en France a été appréciée.

http://www.espacestransfrontaliers.org/indexsite.php

 L'Euro-Institut sollicité pour son expérience en ingénierie de formation transfrontalière aux autres frontières, vers un transfert de savoir-faire

Espace Sarre/Lor/Lux/Rhénanie Palatinat/-Communauté germanophone belge : formation de fonctionnaires

L'Euro-Institut est associé aux travaux du groupe de pilotage regroupant à côté de l'IRA de Metz, les Ministères de l'intérieur de Rhénanie Palatinat et de Sarre, le ministère de la Fonction Publique à Eupen et l'Institut National de l'Administration Publique du Luxembourg, tous compétents pour la formation des fonctionnaires. Son rôle depuis plusieurs années est d'assurer une fonction de conseil et d'aide à la conception de séminaires à l'intention d'agents publics des quatre régions puis lors de la réalisation des stages d'en assurer l'animation qui prenne en compte les cultures organisationnelles et administratives de ces pays et régions.

Interventions à la frontière franco-espagnole:

- dans le Master de coopération transfrontalière et interrégionale de l'Université de Pau et des pays de l'Adour
- dans l'étude de faisabilité sur la création d'un Euro-Institut Atlantique /Pyrénées
- fonction conseil dans la mise en place du projet ITINERIS, échanges de fonctionnaires entre le département des Pyrénées Atlantiques et de la République de Navarre

Intervention à la frontière franco-italienne :

Pour la seconde année consécutive, l'intervention de l'Euro-Institut dans le diplôme universitaire entre les Universités de Nice/Sophia et de Gênes « Développement territorial des zones frontières » a porté sur le management interculturel de projets transfrontaliers.

Demande de conseils d'élus, de responsables des frontières germano-polonaises :

L'Euro-Institut a reçu des maires de villes frontières comme Görlitz ou des responsables intéressés par les conditions nécessaires à la mise en place d'une coopération transfrontalière germano-polonaise après l'entrée de la Pologne dans l'Union Européenne. La méthodologie mise en place par l'Euro-Institut en matière de formation des autorités policières et judiciaires par exemple suscite toujours beaucoup d'intérêt.



L'Euro-Institut au sein du pôle de compétences pour les questions transfrontalières et européennes

Après son inauguration à l'automne de l'année dernière, le Pôle de compétences pour les questions transfrontalières et européennes a entrepris son travail dans toute son étendue.

Dans le cadre de la coopération désormais renforcée entre les 4 institutions qui se sont regroupées sous le toit du Pôle de Compétences – à côté de l'Euro-Institut, Infobest Kehl / Strasbourg, Euro-Info-Consommateurs et le Secrétariat commun de la Conférence francogermano-suisse du Rhin supérieur – il est apparu clairement qu'une coordination est nécessaire, en raison des missions différentes mais complémentaires et des organisations différentes de chaque institution.

En même temps, ces différences offrent aussi de nombreuses opportunités de synergie et d'actions pour lesquelles la complémentarité représente une valeur ajoutée. L'Euro-Institut apporte naturellement en premier lieu sa compétence dans le domaine de la formation continue appliquée et dans le conseil interculturel des administrations des deux pays, pendant que les autres institutions sont plutôt des représentants de l'échelon politique ou bien des centres d'information, de conseil pour le citoyen et le consommateur.

L'Euro-Institut a assuré pendant le premier semestre ce rôle de coordinateur au sein des instances.

Les actions suivantes ont entre autres été réalisées par le Pôle de Compétences en 2004:

- Diffusion d'une lettre d'information (deux éditions tirées chacune à 3000 exemplaires)
- Création d'une présentation Power-Point du Pôle de compétences et d'un portail Internet accessible en allemand (www.kompetenzzentrum.org) et en français (www.pole-decompetences.org).
- Conception et réalisation d'un stand d'information présentant les quatre

- institutions du Pôle de compétences. Ce stand, qui permet une présentation unique, a été inauguré lors de l'exposition « Coopération transfrontalière au quotidien » lors du Festival des Deux Rives Kehl / Strasbourg du 7 au 18 juillet.
- Diffusion d'une revue de presse électronique bi- hebdomadaire. Cette revue de presse, composée d'articles de la presse régionale est réalisée par les collaborateurs du centre de documentation de l'Euro-Institut et des collaborateurs d'INFOBEST depuis janvier 2002 et est adressée désormais au nom du Pôle Compétences par messagerie électronique. Le nombre des destinataires s'est accru de 140 au début de la parution à presque 250 aujourd'hui. Les lecteurs sont surtout des personnes impliquées dans la coopération transfrontalière dans la région du Rhin supérieur, mais la revue de presse est aussi envoyée à des employés des ambassades françaises et allemandes à Berlin et Paris et des ministères des Affaires étrangères.

D'autres manifestations ont été réaliséees s'adressant au grand public, telles que:

- Le 6 mai, une journée « Portes ouvertes », avec un concours pour les visiteurs
- Des journées sur les questions de la coopération transfrontalière pour des fonctionnaires de différentes régions de France.

On peut noter que le Pôle de Compétences – tout comme l'Euro-Institut –intéresse d'autres régions : mi-mai, une délégation des Eurorégions de Pologne, République Tchèque et Slovaquie, fin septembre, des élus et des responsables administratifs de grandes villes des nouveaux Etats membres de l'Union européenne du Club de Strasbourg se sont familiarisés avec ce type de structure.

L'Association "EUROPA"

L'Euro-Institut est membre du conseil scientifique de l'association Europa « Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe » qui regroupe des universitaires et des praticiens de 17 Etats membres de l'Union Européenne et la Bulgarie. Ils procèdent à des études comparatives sur le champ d'application des fonctions politiques. L'Euro-Institut assure l'interface avec les services allemands de par sa structure bi-nationale.

L'Euro-Institut a réalisé la présentation du système politico-administratif allemand en langue française mis en ligne sur le site www.prospeur.org où se trouvent aussi les présentations des autres pays.

En 2004, deux études importantes ont été réalisées, avec le concours de l'Euro-Institut pour la partie allemande :

- Une étude sur « les missions et structures des systèmes cadastraux et d'identification de la propriété foncière en Europe » avec la participation de 17 pays européens. La publication est prévue en 2005.
- 14 monographies sur les fonctions publiques locales en Europe. Elles seront publiées sur le site www.prospeur.org en 2005.

L'Euro-Institut a apporté, comme tous les ans, son concours à la réalisation du colloque annuel qui s'est tenu en novembre à Limoges sur « l'Emploi Public en Europe » en à disposition l'intervenant allemand.

La participation de l'Euro-Institut aux travaux de l'association permet à la fois de se tenir informé des évolutions de la fonction publique à un niveau européen, d'enrichir son propre travail et d'être connu à une échelle internationale.



4. Le centre de ressources documentaires



Le centre de ressources documentaires

Le centre de ressources : la bibliothèque de la coopération transfrontalière et des questions européennes.

En tant que service de documentation et d'information. l'institut rassemble des monographies, de la « littérature grise » et d'autres documents concernant des questions relatives coopération actuelles à la transfrontalière. La littérature concernant les systèmes administratifs en Allemagne, en France ou en Suisse y tient une place toute particulière.

Tous les ouvrages sont enregistrés par le personnel de la bibliothèque de la Fachhochschule de Kehl et sont intégrés dans le catalogue en ligne de la Fachhochschule de Kehl, du groupement de bibliothèques du Sud-Ouest de l'Allemagne et dans celui de la bibliothèque universitaire de Fribourg.

En outre, un Centre de documentation européen géré en commun avec la Fachhochschule de Kehl est intégré au centre de ressources de l'Euro-Institut. Le centre est ainsi membre du réseau des 55 Centres de documentation européenne d'Allemagne et des 656 présents dans le monde.

Avant d'aborder les questions de coopération transfrontalière, il faut connaître le contexte européen. Le centre de documentation est destinataire à titre gratuit d'un exemplaire de chacune des publications - périodiques ou non-de l'Union Européenne. Ces publications sont également répertoriées et peuvent être recherchées dans les catalogues en ligne mentionnés ci-dessus. L'accès aux banques de données de l'Union Européenne est gratuit pour les Centres de documentation européens.

En outre, la totalité des monographies éditées dans la collection des « Publications de l'institut pour la coopération régionale et l'administration européenne, Euro-Institut » est disponible au centre de ressources. Il est possible d'acquérir certains de ces volumes.

Le centre de ressources : service central d'information du pôle de compétences pour les questions transfrontalières et européennes

Dans le cadre du travail du nouveau pôle de compétences, le centre de ressources aura la tâche de l'archivage et de la mise à disponibilité des informations pour les quatre institutions et devra devenir ainsi le service d'information pour la coopération transfrontalière en Europe et en particulier dans la région du Rhin Supérieur.

Intégration de la bibliothèque de l'INFOBEST Kehl/Strasbourg dans le centre de ressources

Pour la réalisation de ce projet, deux locaux sont disponibles : le centre de ressources de l'Euro-Institut et la bibliothèque de l'INFOBEST Kehl/Strasbourg (IKS).

Depuis ses débuts en 1993, l'INFOBEST Kehl/Strasbourg (IKS) a tenu une petite bibliothèque dans laquelle se trouvent, hormis de nombreuses monographies peu actuelles, également quelques monographies ainsi que des mémoires relatifs à la coopération transfrontalière. Le nombre de livres de cette bibliothèque n'a été enregistré ni dans un catalogue à fiches ni dans une banque de données électronique. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle leurs références n'ont pas pu être trouvées dans les banques de données susmentionnées.

Pour optimiser l'exploitation de ces livres, il nous a semblé évident de les faire, à l'instar des monographies de l'Euro-Institut, enregistrer par les personnels de la bibliothèque de la Fachhochschule de Kehl et de les intégrer physiquement dans le Centre de ressources de l'Euro-Institut. La réalisation de ce projet a été commencée en été dernier et est en cours depuis. A long terme, toutes les publications des transfrontalières institutions (rapports, d'activité) brochures. rapports seront rassemblées et répertoriées au centre de documentation.



La salle qui abritait jusqu'alors la bibliothèque INFOBEST Kehl/Strasbourg servira désormais à proposer aux visiteurs du centre de documentation un accès à Internet. Ce sera à cet endroit également que seront proposées des brochures relatives à des thèmes comme par exemple le développement économique ou les politiques sociales. Nous souhaitons donner aux utilisateurs des informations concrètes « à emporter », et ainsi créer un « espace bibliothèque pour le citoyen » (infothèque). Les lecteurs à la recherche d'informations plus approfondies trouveront des ouvrages adéquats dans le centre de documentation de l'Euro-Institut (véritable espace bibliothèque).

Diffusion d'une revue de presse électronique relative à la coopération transfrontalière dans la région du Rhin supérieur à plus de 250 abonnés

La réalisation de la revue de presse de la Villa Rehfus, éditée à partir de janvier 2002, fait désormais partie du travail de presse du Pôle de compétences pour les questions transfrontalières et européennes. Elle est élaborée par les collaborateurs du centre de documentation de l'Euro-Institut et des collaborateurs d'INFOBEST.

Depuis janvier 2002, la revue de presse paraît deux fois par semaine. Depuis la première revue, le nombre des destinataires est passé de 140 à plus de 250. Ces lecteurs sont essentiellement des acteurs de la coopération transfrontalière dans la région du Rhin supérieur. Toutefois, la revue est aussi lue par les personnels des ambassades françaises et allemandes à Paris et à Berlin ainsi que par les ministères des affaires étrangères.

Les lecteurs semblent être tout à fait satisfaits de leur revue, comme en témoignent les messages reçus:

Peter KUHN Coopération transfrontalière / Grenzüberschreitende Zusammenarbeit, Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald:

Permettez-moi de vous féliciter de votre excellente revue de presse qui est pour moi un élément indispensable de la coopération transfrontalière.

Corinna BUISSON, Chargée de mission transfrontalière, Umweltkooperation / coopération environnement :

Un grand merci de m'avoir intégrée dans la liste des destinataires! L'idée d'éditer une revue de presse transfrontalière est super et facilitera mon travail considérablement!

Travail en réseaux avec d'autres centres de documentation

Un des objectifs de la mise en commun des ressources documentaires au Pôle de compétences pour les questions transfrontalières et européennes est l'optimisation du travail en réseau avec d'autres centres de documentation dans la région du Rhin Supérieur (CIIES, Info-Points Europe, Euro Info Centres, etc.) Le rôle du centre de documentation sera même élargi dans le cadre des projets « Pôle Européen d'Administration Publique » et INTERFORM (Réseau d'institutions actives dans les domaines formation et recherches aux frontières).

Elaboration de dossiers

Le centre enregistre et conserve les documents de travail et dossiers des séminaires organisés par l'Euro-Institut. Les bilans des manifestations/formations sont ainsi exploités de manière optimale accessibles à un plus large public

Nous élaborons des dossiers thématiques qui traitent des points forts de la coopération transfrontalière, p.ex. l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement, les transports, la santé publique, la culture, la sécurité intérieure etc.

Le traitement de plus de 70 demandes

Les questions concernant la coopération transfrontalière sont de plus en plus spécifiques et techniques. Ce constat se vérifie aussi dans le degré de précision des questions posées au centre de ressources notamment par les collaborateurs des organisations partenaires. Ainsi, l'ADIRA de Strasbourg s'est adressée au centre de documentation afin d'obtenir des informations concernant l'imposition des sociétés en Allemagne; des documents sur la gouvernance dans les hôpitaux allemands ont été rassemblés pour la Région Alsace; ADEUS Strasbourg a été le destinataire d'un dossier sur l'aménagement du territoire en Allemagne.

Au total, durant l'année 2004, plus de 70 demandes, émanant d'administrations, d'établissements d'enseignement supérieur ou d'autres personnes intéressées de part et d'autre de la frontière, ont été traitées par le centre de ressources de l'Euro-Institut. La durée de l'étude dépend de la complexité de la question. En moyenne, les demandeurs n'ont pas à attendre plus de deux jours pour obtenir soit une réponse complète soit pour être renvoyés vers d'autres sources d'information.

Le site Internet de l'Euro-Institut

Bon nombre de personnes ayant pris contact pour la première fois avec l'Euro-Institut déclarent l'avoir découvert par internet. Le site est par ailleurs considéré par les utilisateurs comme étant facilement accessible et surtout clairement agencé, donc bien lisible.

En relation avec les différents domaines abordés dans les séminaires de l'Euro-Institut, des listes avec des liens vers d'autres sources d'information ont été établies l'année dernière.

Il s'agit là de listes ayant trait à la politique de l'emploi, aux systèmes politico-administratifs de l'Allemagne et de la France, aux institutions de formation initiale et continue pour la fonction publique en Europe, à l'Union Européenne, à la santé publique en Allemagne et en France, aux institutions de coopération transfrontalière, aux comités et programmes dans la région du Rhin Supérieur, à la sécurité intérieure, aux politiques sociales, aux questions relatives au droit du travail ou au droit des femmes et aux politiques de transports.

Avec ces listes, le citoyen intéressé peut trouver, de son propre chef, les informations concernant les systèmes politico-administratifs en France et en Allemagne ou les domaines politiques relatifs à la coopération transfrontalière.



5. Annexes



- Séminaires / Formations

Date	Thème	Journées	Participants

ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

	Journée d'information et d'échanges entre le Centre de Détention d'Oermingen et la Justizvollzuganstalt Bruchsal (BW)	1	20	
--	---	---	----	--

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / TRANSPORTS

09/02/2004	Le schéma d'aménagement de l'espace Pamina : une expérience transfrontalière franco-allemande innovante (Atelier Euro-Institut dans le cadre de la formation Europe de l'ENTPE)	2	28
22/03/2004	Séminaire (voyage d'études) à l'intention de futurs techniciens de l'Equipement police, de justice et de gendarmerie	5	28
30/03/2004	Journée de sensibilisation au fédéralisme allemand et à la coopération transfrontalière	1	18
24/06/2004	Journée de sensibilisation au fédéralisme allemand et aux politiques de transport en milieu urbain	1	18
16/11/2004	Aménagement du territoire et planification spatiale dans la région du Rhin Supérieur: approche comparée des conceptions	1	64

COOPÉRATION POLICIÈRE ET JUDICIAIRE

29/03/2004	Séminaire 1 : Organisation et missions de la Police, de la Justice et de la Gendarmerie en France et en Allemagne - Effets sur la coopération transfrontalière	2	65
03/05/2004	Séminaire 2: Les modalités pratiques d'application de la coopération transfrontalière entre les services de police, de justice et de gendarmerie	2	49
23/09/2004	Séminaire 3: La criminalité organisée transfrontalière en matière de prostitution et de proxénétisme	2	35
18/11/2004	Séminaire 4: La Criminalité organisée transfrontalière en matière de stupéfiants	2	37

Date	Thème	Journées	Participants
------	-------	----------	--------------

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

15/01/2004	La coopération transfrontalière dans l'espace du Rhin supérieur : un défi pour les administrations de l'Etat et des collectivités territoriales	1	46
18/03/2004	La coopération transfrontalière dans l'espace du Rhin supérieur	1	18
10/05/2004	La coopération transfrontalière dans l'espace du Rhin supérieur	1	44
25/05/2004	La coopération transfrontalière dans l'espace du Rhin supérieur	1	23
03/06/2004	Journée transfrontalière dans le cadre de la formation "Etre ingénieur territorial en Europe"	1	20
22/06/2004	Enjeux et spécificités d'une nouvelle forme juridique: le groupement local de coopération transfrontalière (GLCT)	1	33
06/12/2004	Au-delà des frontières: la coopération transfrontalière dans l'espace du Rhin Supérieur (cycle international court de l'ENA)	1/2	31
07/12/2004	La coopération transfrontalière dans l'espace du Rhin Supérieur (Module 2) Etudiants ENGEES	1	78

POLITIQUES COMMUNAUTAIRES

23/11/2004	Sensibilisation à l'Union Européenne (Module 1) Etudiants ENGEES	1/2	78
------------	---	-----	----

POLITIQUES COMMUNAUTAIRES / COOPERATION TRANSFRONTALIERE

transfrontalier à l'interrégional: quelles coopérations entre les collectivités locales en Europe? »
--

58

70

1

1



28/09/2004

14/10/2004

Date	Thème	Journées	Participants
	ÉCHANGE DE FONCTIONNAIRES		
07/06/2004	Echange de fonctionnaires Région Alsace / Land de Bade-Wurtemberg	1	20
	FORMATIONS EN LANGUES		
23/06/2004	Formation linguistique : "L'allemand dans les relations transfrontalières" - Module 1	3	10
23/09/2004	Formation linguistique : "L'allemand dans les relations transfrontalières" - Module 2	2	10
05/10/2004	GESTION DE CRISES Les services en charge de la lutte contre les catastrophes en Allemagne: la situation en Bade-	1	29
	Wurtemberg		
	JEUNESSE		
13/05/2004	La coopération transfrontalière dans l'espace du Rhin Supérieur : le travail pour la jeunesse	1	45
	POLITIQUES SOCIALES		
11/03/2004	L'insertion professionnelle des handicapés dans la fonction publique (Colloque franco-allemand à l'IRA de Metz en coopération avec le réseau SARIA)	1	190
16/03/2004	Gender Mainstreaming - Coopération Saar-Lor-Lux- Rhénanie-Palatinat	2	31
15/06/2004	La sécurité au travail dans le cadre de l'intervention d'entreprises extérieures et de sous-traitants	1	57

Egalité des chances en France et en Allemagne. Vie professionnelle des femmes: aspects économiques et

modèles familiaux

Médiation sans frontières



Date	Thème	Journées	Participants	
DOLITIQUE DE LA VILLE				
	POLITIQUE DE LA VILLE			
10/12/2004	La politique de la ville à Offenburg / Gemeinwesenarbeit	1	20	
RÉFORME DE L'ÉTAT				
8/03/2004	Réforme de l'Etat et services rendus aux citoyens (séminaire franco-allemand IRA Metz/FH Kehl/FH Berlin)	3	48	

SANTÉ PUBLIQUE

20/01/2004	Echange d'agents : santé publique en contexte transfrontalier : amélioration de la coopération transfrontalière dans la lutte contre la tuberculose	1	19
23/09/2004	Echange d'experts CG67/LRA: lutte contre les MST en contexte transfrontalier	1	12
20/10/2004	EPI-RHIN: lutte contre les situations sanitaires exceptionnelles en contexte transfrontalier dans la région du Rhin Supérieur	1	45

SYSTÈMES POLITICO-ADMINISTRATIFS

28/04/2004	Le système politico-administratif français	1	21
09/06/2004	Le droit administratif français - exemples appliqués	1	25
07/10/2004	Le système politico-administratif allemand (formation intercollectivités)	1	15
12/10/2004	Le système politico-administratif allemand (a la demande du SGARE)	1	14
30/11/2004	L'organisation politico-administrative en Allemagne	1	18

Total	49	1557
-------	----	------



Participation à la conception et au montage d'actions de formation

Date	Thème	Journées	Participants
01/03/04	Les fonds structurels et les collectivités (à la demande du Conseil Régional d'Alsace)	3	30
09/03/04	La situation des salariés de 50 ans ou plus dans l'espace du Rhin Supérieur (à la demande de la DGB)	1	45
11/03/04	Vers une approche comparée de la dimension européenne de la politique de la ville et de ses modes d'intervention (Demande ENACT NANCY)	1/2	32
05/05/04	Hygiène, protection des salariés et prévention au travail (à la demande de la Clinique St. Joseph)	1	105
14/09/04	Formation Interreg à l'intention de journalistes français, suisses et allemands	1/2	23
30/09/04	Les réductions du personnel en Allemagne et les conséquences pour les frontaliers (A la demande de la DGB)	1	20
24/11/04	La couverture dépendance en Allemagne et en France (à la demande de la DGB)	1	15

Total	8	270
-------	---	-----



Les organismes et les services publics en Europe avec lesquels l'Euro-Institut a collaboré en 2004

- Akademie der Polizei Baden-Württemberg, Freiburg i. Br.
- Association Europa / Services publics en Europe, Limoges
- Auslandsgesellschaft Nordrhein-Westfalen e.V.
- Caisse Régionale d'Assurance Maladie de Strasbourg (CRAM)
- Ceméa Alace
- Centre des Etudes Européennes de Strasbourg (CEES)
- Centre d'information et de communication d'Alsace du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (CICOM Alsace), Strasbourg
- Centre de coopération policière et douanière / Gemeinsames Zentrum der deutsch-französischen Polizei- und Zollzusammenarbeit, Kehl
- Centre de formation en langues, Université Marc Bloch, Strasbourg
- Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) Délégation Régionale Alsace-Moselle,
 Metz
- Clearingstelle Deutschland, Kehl
- Comité Syndical Interrégional Euregio
- · Conseil Général du Bas-Rhin
- Conseil Régional d'Alsace
- Cour d'Appel de Colmar
- Délégation régionale au recrutement et à la formation des personnels de police, Metz
- Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (Préfecture de Région Alsace), Strasbourg
- Deutsch-Französische Brigade / Brigade Franco-allemande
- Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP 67)
- Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF), Strasbourg
- Direction régionale de l'environnement d'Alsace, Strasbourg
- Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Alsace (DRIRE),
 Strasbourg
- Direction régionale des affaires sanitaires et sociales d'Alsace, Strasbourg
- Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'Alsace, Strasbourg
- Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports d'Alsace, Strasbourg
- Ecole Nationale d'Administration (ENA), Paris / Strasbourg
- Ecole Nationale d'Application des Cadres Territoriaux (ENACT), Nancy
- Ecole Nationale des Techniciens de l'Equipement (ENTE), Valenciennes
- Ecole Nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE), Vaulx-en-Velin
- Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEES)
- Eures-T, Strasbourg
- Euro-Info-Consommateurs / Euro-Info-Verbraucher e.V., Kehl
- · Fachhochschule für öffentliche Verwaltung, Kehl
- Frankreichzentrum der Universität Freiburg
- GFA Management, Hamburg



- Haus der Geschichte Baden-Württemberg, Stuttgart
- Infobest Kehl/Strasbourg
- Innenministerium Baden-Württemberg, Stuttgart
- Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg (IEP)
- Institut franco-allemand / Deutsch-Französisches Institut, Ludwigsburg
- Institut national des études territoriales (INET), Strasbourg
- Institut régional d'administration (IRA) de Metz
- Internationale Bodensee Konferenz
- Justizministerium Baden-Württemberg, Stuttgart
- Karl-Arnold-Stiftung, Königswinter
- Landesverband Südwestdeutschland der gewerblichen Berufsgenossenschaften, Heidelberg
- Landratsamt Breisgau-Hochschwarzwald, Freiburg i. Br.
- Landratsamt Ortenaukreis Gesundheitsamt, Offenburg
- Légion de Gendarmerie d'Alsace, Strasbourg
- Ministerium für Inneres und Sport Rheinland-Pfalz, Mainz
- Ministerium für Inneres und Sport Saarland, Saarbrücken
- Ministerium für Umwelt und Verkehr Baden-Württemberg, Stuttgart
- Mission opérationnelle transfrontalière (MOT), Paris
- Niedersächsische Landeszentrale für politische Bildung, Hannover
- Préfecture du Haut-Rhin, Colmar
- Regierungspräsidium Freiburg
- Regierungspräsidium Karlsruhe
- Regio PAMINA
- Secrétariat général aux affaires régionales et européennes (SGARE) Préfecture de Région Alsace / Formation interministérielle, Strasbourg
- Service régional de police judiciaire de Strasbourg
- Sozialministerium Baden-Württemberg, Stuttgart
- Stadt Karlsruhe
- Stadt Kehl
- Stadt Offenburg
- Städtetag Baden-Württemberg
- Technische Fachhochschule Wildau
- Tribunal de Grande Instance de Strasbourg
- Université Marc Bloch, Strasbourg
- Université de Nice Sophia Antipolis
- Université de Pau et des Pays de l'Adour Faculté pluridisciplinaire de Bayonne-Anglet-Biarritz
- Université Populaire Transfrontalière de Wissembourg
- Université Robert Schuman, Strasbourg
- Université de Savoie
- Ville et Communauté Urbaine de Strasbourg
- Volkshochschule Kehl



Revue de Presse

Kehler Zeitung, 8 juin 2004

Beamten-Tausch als Brückenschlag

Start für neues Projekt im Euroinstitut Kehl

Kehl (rr). Über 20 Mitarbeiter von baden-württembergischen und elsässischen Behörden nehmen an einem »Beamten-Tausch« teil, der gestern im Kehler Euroinstitut eröffnet wurde. Mit dieser Maßnahme wollen die Initiatoren die grenzüberschreitende Zusammenarbeit auch auf Amtsebene verbessern.

Wie Erwin Vetter, CDU-Landtagsabgeordneter Präsident der Führungsakademie des Landes Baden-Württemberg, gestern bei der Eröffnung erklärte, erhoffe er sich durch diesen Austausch eine Intensivierung von grenzüberschreitenden Kontakten, um Probleme, die beide Regionen betreffen, leichter lösen zu können. Der elsässi-Regionalratspräsident Adrien Zeller betonte, es sei für Beschäftigte des öffentlichen Dienstes wichtig, vom Nachbarland zu lernen, um im eigenen Haus Verbesserungen zu initiieren. Zeller verhehlte allerdings nicht, dass es noch viele Schwierigkeiten gibt. Der Aufbau der Verwaltungen und der Zuschnitt der Zuständigkeiten seien in Frankreich und Deutschland sehr unterschiedlich. Bei einem Treffen im Oktober vergangenen Jahres in der Stadt Poitiers wurde eine verstärkte Kooperation zwischen den deutschen Bundesländern und den französischen Regionen vereinhart.

Mit dem Austausch sollen nicht nur die Sprachkenntnisse der Beamten verbessert werden. Gleichzeitig sollen diese grundlegende Kenntnisse über die Verwaltungsstruktur des Nachbarlandes und den Ablauf von Entscheidungsprozessen erhalten. Die Teilnehmer werden in den kommenden Monaten in den Abteilungen der Partner hospitieren. Die französischen Teilnehmer kommen von der in.Straßburg ansässigen Région Alsace. Auf deutscher Seite nehmen viele Mitarbeiter von Stuttgarter Ministerien an dem Austausch teil. »Mir hat bei der Auftaktveranstaltung besonders gut gefallen, dass man direkt Kontakt zu Ansprechpartnern im Elsass gefunden hat«, meinte Christian Eggersglüß, Pressesprecher des Landratsamtes Ortenaukreis, der an der Maßnahme teilnimmt.

Träger des Projekts sind neben dem in Kehl ansässigen Euroinstitut das Stuttgarter Staatsministerium, die Führungsakademie des Landes Baden-Württemberg, das Deutsch-französische Institut in Ludwigsburg und die Région Alsace.



Badische Zeitung, 25 mars 2004 "Kreisel hat sich bewährt"

Einblicke ins Straßenwesen

OFFENBURG (ds). 30 Studenten der Technischen Hochschule für Straßenbau und Raumplanung aus Straßburg waren zu Gast in der Straßenmeisterei. Veranstaltet wurde das Treffen vom Institut für grenzüberschreitende Zusammenarbeit, um bestehende Unterschiede in Konzeption und Straßenerhaltung zu verdeutlichen. "Europaweit sind die Systeme im Straßenbau völlig unterschiedlich, eine Euro-Normierung ist da gar nicht gewünscht", sagte Florence Kanngiesser, Fortbildungsverantwortliche am Institut. Auf diese Weise könne der deutsch-französische Straßenbau voneinander lernen. Bequem Autofahren könne man auch jenseits des Rheins, was also sind die Unterschiede zwischen deutschen und französischen Straßen?

"Wir haben bereits viele Unterschiede in der Auftragsgebung", erläutert der frühere Chef des Straßenbauamtes Offenburg, Erwin Hampp. Während der Straßenbau in Deutschland Ländersache ist, verteilt im zentralistisch strukturierten Nachbarland das Verkehrsministerium in Paris die Aufträge. "Da haben wir Vorteile, da vor Ort die jeweiligen Probleme präsent sind", so Hampp. Noch nicht vereinheitlicht sind verschiedene Normen: So wird auf deutschen Straßen eine Spurbreite von 3,75 Meter gemessen, in Frankreich müssen die Autofahrer mit 3,50 Meter auskommen. Auf deutschen Straßenwegen herrscht eine strikte Order in Sachen Wegbepflanzung. "Auf Druck der Grünen ist die Straßenrandbepflanzung in Deutschland viel weiter vorangeschritten als in Frankreich." Allerdings machten diese Maßnahmen die deutschen Straßen auch erheblich teurer, so Hampp. Rund 20 Prozent der Straßenbaukosten gingen allein auf die Gestaltung drauf. Weniger aufwändig als in Deutschland sei in Frankreich zudem die Planung im Straßenbau: Durch die geringere Bevölkerungsdichte stehe in Frankreich mehr Fläche zur Verfügung. "Es gibt mehr Land und weniger Gegenströmung aus der Bevölkerung, die Planung ist nicht so langwierig wie so oft in Deutschland", erklärte Hampp. Weitere Unterschiede wurden in der gemeinsamen Analyse festgestellt: In der Unterhaltung der Straßen und Grünflächen kommt der Nachbar mit weniger Personal für die gleichen Zuständigkeiten aus.

Während man sich im französischen Straßenbau sichtlich Mühe gibt, Straßen und Wege mit Grün zu verschönern, hat sich diesseits des Rheins der Kreisverkehr beliebt gemacht. 1980 hat Frankreich den Verkehrskreisel aus England übernommen und mittlerweile landesweit installiert. "Jedes noch so kleine Dorf in Frankreich besteht auf einen Kreisverkehr", berichtet Hochschuldozent Yannick Douce. "Auch in Offenburg hat sich der Kreisverkehr bewährt und kommt mehr und mehr", erklärt Hampp. Ein Umbau solle in Zukunft bei allen unfallträchtigen Kreuzungen erfolgen. Eine generelle Umstellung sei allerdings nicht zu erwarten. Mit rund 400 000 Euro seien die Umbaukosten für einen Kreisverkehr erheblich.

Durchgesetzt habe sich das rotierende System auch an deutschen Autobahnen: Immer mehr Auf- und Abfahrten sollen in Zukunft - entsprechend dem Offenburger Ei - einen Kreisel erhalten.

Kehler Zeitung, 28 janvier 2004

Kooperation im Dienst der Gesundheit

Grenzüberschreitende Zusammenarbeit gestärkt

Ortenau/Straßburg (red/rr). Gesundheits-Experten des Generalrats vom elsässischen Département Bas-Rhin und des Landratsamtes Ortenaukreis wollen ihre Zusammenarbeit verstärken. Dies ist das Ergebnis einer Tagung von Mitarbeitern der öffentlichen Gesundheitsdienste, die sich mit der Tuberkulosebekämpfung beschäftigt hatten.

Netzwerk aufbauen

Die Teilnehmer vereinbarten, sich regelmäßig in Fachgruppen zu treffen, ein Kommunikations-Netzwerk aufzubauen und bei Bedarf Krankheitsfälle bei Grenzgängern und Pendlern gemeinsam zu bearbeiten.

»Krankheitserreger halten sich nicht an Stadt- und Staatsgrenzen«, so Landrat Klaus Brodbeck in seinem Grußwort an die Teilnehmer. Zunehmend würden Tuberkulose-Erreger gefunden, die gegen zahlreiche Antibiotika unempfindlich sind. »Dieser Bedrohung muss mit großen gemeinsamen und grenzüberschreitenden Anstrengungen der Gesundheitsbehörden begegnet werden«, unterstrich Brodbeck bei dem Treffen, dass vom Kehler Euro-Institut vorbereitet worden war.

Bei dem Gedankenaus-

tausch konnten viele Gemeinsamkeiten, aber auch interessante Unterschiede festgestellt werden. So sind Zielrichtung und fachliche Grundlagen bei der Bekämpfung der sexuell übertragbaren Erkrankungen und der Tuberkulose ähnlich. Auch sind die Zahlen der Erkrankten sowie der einem besonderen Risiko ausgesetzten Bevölkerungsschichten vergleichbar.

In beiden Ländern machen steigende Erkrankungs-Zahlen bei den sexuell übertragbaren Erkrankungen und der zunehmende Anteil multiresistenter Tuberkelbakterien Sorgen und deswegen streben beide Seiten ein möglichst »niederschwelliges« Beratungs- und Behandlungsangebot an.

»Wir werden uns in Zukunft regelmäßig treffen, uns gegenseitig besuchen und informieren, Krankheitsfälle bei Pendlern und Grenzgängern gemeinsam bearbeiten und weitere Seminare zum Thema öffentliche Gesundheit veranstalten«, betonte der Leiter des Gesundheitsamtes Ortenaukreis, Erwin Lenz. »Der Kontakt mit unseren französischen Kolleginnen und Kollegen wird bald alltägliche Wirklichkeit sein!«



Acher- und Bühler Bote, 26 octobre 2004

Unterschiedliche Vorsorge auf beiden Seiten der Grenze

Notfallpläne bei Gesundheitsproblemen standen auf dem Prüfstand / Große Zahl von Hitzetoten 2003 gezählt

und Staatsstrukturen am Oberrhein führen zu region" aus. Grob vereinfacht werden Maß- hohen Ozongehalt in der Luft zurückzuführen künftig Alten- und Pflegeheime baulich besser unterschiedlichen Bekämpfungsstrategien und nahmen und Vorsorgepläne in Frankreich von sind, so Mrini. Unter enormen Zeitdruck wur- vor Hitze zu schützen. Notfallplänen bei Gesundheitsbedrohungen, oben herab angeordnet, die Regionen und De- de daher für dieses Jahr ein Aktionsplan er-Hitzewelle. Zu diesem Fazit kam ein Workshop in der Kehler Fachhochschule für Öffentliche Verwaltung, den das Euro-Institut ver-

44 Teilnehmer von Gesundheitsbehörden. Landratsämtern und der öffentlichen Verwaltung aus dem Elsass, der Nordschweiz, Baden-Bergewöhnlicher Krankheitsgeschehen im 273 im Elsass. Aus heutiger Sicht sei aber nicht Tote mehr pro Pflegeheim sind." Er nehme als Legionellenepidemie für Schlagzeilen gesorgt

Kehl (lori). Unterschiedliche Verwaltungs- grenzübergreifenden Kontext der Oberrhein- klar, ob die Hitzetoten im Elsass nicht auf den französische Anregung aus dem Workshop mit, heitsamt (DRASS) in Straßburg. Das Thema nachts über 17 Grad, wird Alarm ausgelöst. Tod in Altersheimen durch die Hitzewelle im vergangenen Jahr war in Frankreich stärker in

die Behörden und Gemeinden in Baden-Würt- 1. Juni bis 30. September regionale Tempera-Mrini vom elässsischen staatlichen Gesund- Elsass drei Tage lang tagsüber über 35 und

Nach Angaben von Günter Pfaff vom Landesgesundheitsamt in Baden-Württemberg in zer Behörden informiert", berichtet Tariq El den Medien präsent als anderswo, wie Tariq El Stuttgart lag die Zahl der Hitzetoten im Land Mrini. Im nordfranzösischen Departement Württemberg und Rheinland-Pfalz tauschten Mrini erklärte. Die Behörden sprechen von im vergangenen Jahr bei rund 2 000. "Das sesich einen Tag lang über die "Bekämpfung au- rund 15 000 Hitzetoten frankreichweit, davon hen Sie nicht sofort, wenn das ein oder zwei

Ein weiteres Beispiel für grenzübergreifenwie die Legionärskrankheit oder Tote durch partements haben da weniger Spielraum als stellt. Vorsorglich werden nun jedes Jahr vom den Handlungsbedarf bei der Bedrohung der öffentlichen Gesundheit ist die Legionellenintemberg oder in der Schweiz, sagte Tariq El tur-Schwellenwerte beobachtet. Liegen die im fektion. "Wir haben erst vor kurzem im Oberelsass an der Grenze zu Basel den Fall gehabt dass der Kühlturm einer Firma mit Legionellen verseucht war und umgehend die Schwei-Nord-Pas-de-Calais hatte Ende vergangenen Jahres die größte in Frankreich beschriebene

Kehler Zeitung, 19 avril 2004

Chancen und Risiken von Auslandsgeschäften

Forum der Fachhochschule Offenburg in Gengenbach mit Informationen für Geschäfts- und Verwaltungsfachleute

Offenburg (red/tom). Geschäfte über Grenzen hinweg: Der geplante Eurodistrikt soll das möglich machen. Große Chancen bergen aber auch große Risiken, meldet die Fachhochschule Offenburg. Viel zu lernen sei deshalb von erfolgreichen Unternehmen.

Diesem Thema widmet sich die FHO-Forumsveranstaltung am Standort Gengenbach, Barocksaal, am Dienstag, 29. Juni, 19.30 Uhr. Was ist bei dem Geschäft zu beachten? Und was ha-



Die FH Offenburg veranstaltet in Gengenbach ein Forum zum Eurodistrikt.

ben erfolgreiche Unternehmer richtig gemacht?

Nach der Einführung von Thomas Breyer-Mayländer, Professor an der Hochschule Offenburg, diskutieren folgende Referenten über Chancen und Risiken für Unternehmer im Eurodistrikt: Stefan Leuninger, Institut für Marketing und Kommunalentwicklung GbR Aalen/Friedrichshafen, Marc Funk, Stadtmarketing und Wirtschaftsförderungs GmbH, Kehl, Marc Lott, Actimage GmbH & Co. KG, Kehl, Evelyne Will, Direktorin Institut für grenzüberschreitende Zusammenarbeit/Euro Institut, Frēdéric Carrière, IHK Südli-

cher Oberrhein. Die Moderation übernimmt Ulf Tietge, Chefredakteur Business in Baden.

Eingeladen sind Geschäftsleute der Region, Unternehmensgründer wie auch die interessierte Öffentlichkeit. Es besteht Gelegenheit, bei einem kleinen Imbiss vertiefende Gespräche mit den Referenten und anderen Teilnehmern zu führen. Weitere Informationen gibt es bei der FH Offenburg, 2078 / 205-0, und unter www.fh-offenburg.de im Internet.

Kehler Zeitung, 1er juillet 2004



Diskutierten auf Einladung der Fachhochschule über Grenzen hinweg: Thomas Breyer-Maylander, Marc Lott, Evelyne Will-Muller,
Ulf Tietge, Marc Funk, Frédéric Carrière, Stefan Leuninger.

Von der Freihandelszone Euro-Distrikt

Unternehmer und Wirtschaftsförderer plädieren für wirtschaftsfreundliche Kooperation über den Rhein

Keine Gengenbach (red) Grenzkontrollen mehr, aber dafür bücherweise Vorschriften und Sondergesetze behindern deutsche und französische Unternehmer noch immer bei Versuchen, beidseits des Rheins aktiv zu werden. Eine Lösung für dieses Problem erhoffen sich Unternehmer, Professoren sich Unternenmer, Floresund Wirtschaftsförderer mit der Schaffung des Euro-distrikts. Das ist das Fazit der Podiumsdiskussion »Unternehmer über Grenzen hinaus«, zu dem am Dienstag Abend die Fachhochschule Offenburg nach Gengenbach eingeladen hatte.

Der Wunsch von Wirtschaft und Verwaltung an die Politik: Der von Paris und Berlin geförderte Eurodistrikt Straßburg-Ortenau darf sich nicht auf die Förderung des EU-Parlaments oder eine Vernetzung des öffentlichen Personennahverkehrs beschränken, fasste Moderator Ulf Tietge zusammen. Vielmehr müsse man die Schaffung des Eurodistrikts nutzen, um eine Art binationaler Freihandelszone Oberrhein einzurichten.

In diesem Eurodistrikt sollten Steuern harmonisiert, Arbeitsrecht vereinheitlicht und Marktzugangsbeschränkungen abgeschafft werden, forderte Frédéric Carrière, der Außenwirtschaftsbeauftragte der IHK Südlicher Oberrhein. Wichtig sei zudem, dass beide Kulturen die Eigenheiten der anderen Seite kennen und berücksichtigen, sagte Evelyne Will-Muller, Direktorin des Euro Instituts. FH-Professor Thomas Breyer-

Mayländer bedauerte, dass wegen der Sprachbarriere sogar studentische Austauschprogramme mit Australien beliebter und nachgefragter seien als solche mit Straßburg: Kein Englisch – kein Interesse.

Kehls Wirtschaftsförderer

Marc Funk berichtete von erheblichem Wachstumspotenzial der regionalen Wirtschaft: Mehr als 50 Prozent der badischen Unternehmen seien noch nicht auf dem französischen Markt tätig. Diesen neuen Markt türg. Diesen neuen Markt für Handwerker und Dienstleister versuche die Stadt Kehl als Lotse für die Unternehmen zu erschließen. Und das in beide Richtungen: Funk und der Wirtschaftsgeograf Stefan Leuninger berichteten, dass Kehl zusehends als Brückenkopf für französische Fir-

men diene. Denn noch immer sei es für den Markeintritt wichtig, mit einer eigenen Dependance im Zielland vertreten zu sein.

Dies bestätigte auch der französische Unternehmer Marc Lott, der das mittelständische Software-Unternehmen Actimage mit Standorten in Kehl und Straßburg aufgebaut hat. Lott beschäftigt in seinem Unternehmen Mitarbeiter aus sieben Ländern: Miteinander der Kulturen wer-den die Lösungen kreativer. Wer sich wirtschaftlich weiter entwickeln und wachsen will, muss eine Firma auf beiden Seiten des Rheins haben. Dabei überwiegen die Chancen, nicht die Risiken. Denn Unternehmer zu sein, fordert immer den Mut, Risiken einzugehen.«



Dernières Nouvelles D'Alsace, 17.11.2004

La naissance du pôle européen d'administration

● ● La convention instaurant le pôle européen d'administration publique a été signée hier à l'École nationale d'administration de Strasbourg en présence de Claudie Haigneré, ministre déléguée aux Affaires européennes.

Le pôle européen d'administration publique (PEAP) a enfin vu le jour après une gestation relativement longue et difficile. Strasbourg compte dorénavant une ambition supplémentaire: former davantage à l'Europe et former davantage d'Européens.

Cette structure, pôle administratif, juridique et scientifique, regroupe des grandes écoles et l'université: l'École nationale d'administration, le Centre des études européennes de Strasbourg, l'Institut national des études territoriales, l'université Robert-Schuman avec l'Institut d'études politiques et l'Euro-Institut de Kehl.

A l'heure où l'ENA s'installe définitivement à Strasbourg, le PEAP, qui était inscrit dans le contrat triennal 2003-2005 Strasbourg-Ville européenne, signé par l'État et les trois collectivités terri-

toriales, a pour but de créer un pôle d'excellence fédérant ces divers établissements et assurant des formations innovantes pour les étudiants et les fonctionnaires, en matière de questions européennes, d'administration, de finances publiques et d'aménagement du territoire

Travail en réseau

Claudie Haigneré, ministre déléguée aux Affaires européennes, a souligné «l'ambition commune que représente l'Europe pour tous les partenaires du pôle et la capacité de l'administration publique à réaliser des avancées en matière européenne. Ce pôle va proposer progressivement des offres de service et il va devenir une référence dans notre vieux continent. Je place toute ma confiance dans cette nouvelle forme de partenariat qui associe en

particulier l'université et de grandes écoles.»

Antoine Durrleman, directeur de l'ENA, pilier de cette nouvelle structure, a déclaré que «l'ENA s'inscrivait dans le projet du PEAP: depuis 2004, nous avons ouvert trois concours aux ressortissants de l'Union européenne, et un quatrième le sera bientôt. A partir de 2006, la formation sera axée sur les problématiques européennes. En janvier prochain, plus de la moitié de nos six-cents élèves seront étrangers, et parmi ces derniers cent-cinquante européens. L'ambition de notre école, qui bénéficiera d'un rapprochement avec le CEES et l'INET, sera de devenir européenne et internationale.»

Le PEAP, embryon d'une grande université européenne, va contribuer au rayonnement de Strasbourg. Il pourrait être un des éléments moteurs de l'influence française dans sa stratégie européenne. Il ne s'agit pas d'une super structure nouvelle, mais d'une nouvelle compétence s'appuyant sur les spécificités strasbourgeoises et travaillant en réseau.

I.-P. B.

Kehler Zeitung, 29 avril 2004

Kompetenzzentrum: Tag der offenen Tür

Kehl: Vier grenzüberschreitende Institutionen präsentieren sich am 6. Mai der Öffentlichkeit

Kehl (red/rr). Am Donnerstag, 6. Mai, 10 bis 18 Uhr, veranstaltet das »Kompetenzzentrum für grenzüberschreitende und europäische Fragen« in Kehl im Rahmen der Europawoche einen Tag der offenen Tür. Bürger und Bürgerinnen sind eingeladen, die Arbeit der vier am Kompetenzzentrum beteiligten Einrichtungen kennen zu lernen: Euro-Info-Verbraucher, Infobest Kehl/Strasbourg, Euro-

Institut und Gemeinsames Sekretariat der deutsch-französisch-schweizerischen Oberrheinkonferenz.

Diese vier grenzüberschreitenden Einrichtungen wurden in den Jahren 1993 beziehungsweise 1996 gegründet und arbeiten seit Oktober letzten Jahres zusammen unter dem Dach des Kompetenzzentrums am Rehfusplatz in Kehl, um ihre Dienstleistungen zusammen noch zu verbessern und der Öffentlichkeit eine gemeinsame Plattform für grenzüberschreitende Fragen anzubieten. Projektträger dieses neuen Kompetenzzentrums ist die Stadt Kehl. Zur Finanzierung tragen weitere deutsche und französische offentliche Träger sowie die Europäische Union über das Interreg-Programm bei.

Am Tag der offenen Tür wird den interessierten Bürgern die Möglichkeit gegeben, sich über die beteiligten Einrichtungen und ihre Dienstleitungen zu informieren, mit den zweisprachigen Mitarbeitern ins Gespräch zu kommen und an einem Gewinnspiel zu grenzüberschreitenden Fragen teilzunehmen. Zu gewinnen sind unter anderem ein Oberrheinischer Museumspass und Freikarten für die Landesgartenschau Kehl/Straßburg.



Le Consommateur d'Alsace, n°154, Janvier-Février 2004

Au service du consommateur européen

Le Pôle de Compétences transfrontalier à Kehl

Depuis le mois d'octobre, les instances transfrontalières de Kehl se sont associées pour un projet commun capable de répondre à toutes les questions transfrontalières et européennes : le Pôle de Compétences.

Euro-info-Consommateurs, tion d'Alsace (CCA) et de la Ver- deux sont plus particulièrement braucherzentrale du Bade-Wurtem- dédiées au grand public, Euro-Infoberg, défend les intérêts des Consommateurs et Infosbest, et deux consommateurs européens. Lancée autres plutôt institutionnelles, l'Euroen 1993 avec la mise en place du Institut et le Secrétariat commun de marché unique, l'association, notam- la conférence du Rhin supérieur. ment spécialisée en matière de litige : Outre Euro-Info-Consommateurs, franco-allemand, s'avère extrême- dont nous parlors souvent dans nos ment utile quand il s'agit de faire pages, le public peut également se profiter le consommateur des nouvelles possibilités offertes par le mar- s'agit d'une instance publique francoché européen. La contrepartie de allemande d'information et de conseil cette ouverture, c'est la complexité sur les questions transfrontalières. Ses de la réglementation européenne à objectifs sont divers et peuvent se laquelle tout consommateur achetant hors son territoire est confronté. en place un projet commun qui puis-Outre l'information et le conseil, se satisfaire les besoins d'information Euro-Info-consommateurs a égale- et de conseil de la zone frontalière. ment pour objectif la défense du Les questions trouvent réponses à public. La structure est dotée d'une /nfobest quand elles sont liées à l'adéquipe de juristes allemands et fran-ministration, à l'économie, mais aussi çais, bilingues et spécialisés en droit aux initiatives régionales et transfroninternational privé, droit communautaire, droit allemand et droit français. Aujourd'hui, avec la création du Pôle de Compétences, le consommateur est assuré d'être parfaitement proté-

Etre plus efficace à quatre

Le Pôle de Compétences reproupe toutes les instances transfrontalières existantes à Kehl. Il permet de rendre les actions de coopération plus transparentes et cohérentes par rapport au citoyen et surtout, d'accroître l'efficacité du suivi et de la mise en œuvre des politiques transfrontalieres. Au total, 25 collaborateurs, tous

ix ans déjà que l'agence bilingues, travaillent dans le Pôle de Compétences.

née sous l'impulsion de la En fait, le Pôle de Compétences est Chambre de consomma- constitué de quatre structures, dont

> tourner vers Infobest. Née en 1993, il résumer en une seule phrase : mettre talières aigsi qu'aux relations sociales, par exemple lorsqu'une entreprise employant des frontaliers licencie. En effet, bien que voisins, les deux pays ne jouissent pas de la même réglementation en matière de droit du travail. L'instance peut également préparer et suivre des proiets transfrontaliers de coopération entre organismes publics ou privés. De même, la coopération avec les services et les administrations des deux pays n'est pas toujours facile. Là encore, Infobest est particulièrement utile.

fuf, institut pour la coopération transfrontalière, est un organisme franco-



Obtenir de l'information et des services gratuitement, c'est ce que propose le Pôle de Compétences à Kehl.

allemand de formation continue appliquée en matière de coopération transfrontalière entre la France et l'Allemagne. Il organise des séminaires sur les structures, les politiques publiques, les pratiques administratives des deux pays.

Enfin. la Conférence du Rhin Supéneur institutionnalisée en 1975, couvre un large domaine d'activités, comme les transports, l'environnement, la culture, la jeunesse, la santé: Son but est d'étudier et de résoudre les problèmes concrets qui se posent au quotidien. Même si cette structure est un peu plus institutionnelle, elle accueile le public ou est susceptible de prendre en compte un problème. transmis par exemple par Euro-Info-Consommateurs, pour le faire "remonter" au niveau gouverne-

En fait, le Pôle de Compétences se Egalement né en 1993, l'Euro-Insti- donne pour mission de faciliter la vie des citoyens-consommateurs que nous sammes taus. .

Infos pratiques

Pôle de Compétences Rehfusplatz 11 D - 77694 Kehl

- * Euro-Info-Consom 00 49 78 51 991 48 0
- Infobest Kehl/Strasbourg 03 88 76 68 98 www.infobest.org kehl-strasbourg@infobest.org
- Euro-Institut 0049 7851 7407 0 www.euro-institut.fh-kehl.de
- Conférence du Rhin supérieur 00 49 07851 - 9349 0 info@conference-rhin-sup.org



Les cahiers de la fonction publique, Septembre 2004

Les cahiers de la fonction publique - Septembre 2004

FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT Coopération transfrontalière

Évelyne Will-Muller - Directrice de l'Euro-Institut de Kehl - www.euro-institut.fh-kehl.de

La coopération transfrontalière entre les services publics

Le 1^{er} Groupement local de coopération transfrontalière, avec un siège en Bade-Wurtemberg, est un exemple de l'application de l'accord de Karlsruhe hors du territoire français. L'Euro-Institut de Kehl/ Strasbourg met en effet la formation continue et le conseil au service d'une meilleure coopération transfrontalière entre les services publics

UNE STRUCTURE ORIGINALE

Le Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT), selon l'accord de Karlsruhe, a été créé officiellement le 9 décembre 2003. L'Euro-Institut, après dix ans d'expérience en formation continue appiquée, en conseil en coopération transfrontalière et en administration européenne à l'intention des services publics français et allemands est précurseur dans sa nouvelle forme juridique.

L'originalité réside dans le fait qu'il s'agit du 1s' groupement dont le siège ne soit pas en France; un décret en Conseil d'État a toutefois été nécessaire pour autoriser les collectivités locales françaises à adhérer à un groupement pour lequel s'applique – en raison du siège à Kehl – le droit communal du Bade-Wurtemberg. Les membres de ce nouveau groupement sont les collectivités françaises et allemandes qui étaient déjà membres du Groupement européen d'intérêt économique – GEIE – Euro-Institut (région Alsace, département du Bas-Rhin, communauté urbaine de Strasbourg, Land de Bade-Wurtemberg, Ortenaukreis, ville de Kehl). La Présidence de ce nouveau groupement est assurée par la région Alsace.

L'État ainsi que l'université Robert-Schuman de Strasbourg et la Fachhochschule /Aochschule für offentliche Verwaltung de Kehl, école de formation à l'administration générale, ne peuvent plus être membres du Groupement local de coopération transfrontailére et ont dû signer chacun une convention biatérale avec le GLCT.

UNE RÉFÉRENCE

L'Euro-Institut étudie depuis plusieurs années les questions relatives à la transposition de nouveaux outils juridiques de coopération et a publié plusieurs ouvrages sur ces questions.

Il organise des séminaires appliqués permettant de confronter cadre juridique et situations concrètes lées à la réalisation des coopérations existantes ou en émergence sur la plupert des champs de l'action publique (coopération entre les services de police, de justice et de gendarmerie français et allemands, la santé publique par delà les frontières. l'inspection et la médecine du travail, l'aménagement du territoire, toujours dans un contexte transfrontailer ou interrégional, etc.)

L'Euro-Institut est donc une référence sur les questions que pose l'instrument juridique de coopération transfrontailère. Un séminaire a ainsi été organisé le 22 juin demier sur la companison entre les formes de GLCT. Les responsables français et allemandes des services de l'Etat et des collectivités françaises et allemandes ont été confrontés à travers deux situations concrètes, le groupement local Pamina (siège en France) et l'Euro-Institut (siège en Bade-Wurtemberg) aux questions que pose l'application d'une nouvelle forme juridique en droit français et dans le droit d'un état fédéré.

Opter pour une nouveile forme implique aussi pour les agents publics avec lesquels nous coopérons et pour nous-mêmes, d'être capables constamment « d'entrer dans la logique du partenaire » d'autant plus que l'accord renvoie expressément à des procédures et des contrôles en droit interne mais il permet aussi d'innover, d'inventer de nouveaux outils car il prévoit d'imaginer des solutions adaptées aux cas présents. Dans ce séminaire, monsieur Jean-Marie Woehrling, secrétaire général de la commission centrale de navigation sur le Rhin et ancien président du tribunal administratif de Strasbourg, rappelait que, très souvent dans la coopération, on confond actes symboliques et réponse juridique.

Comprendre et appliquer le droit en vigueur dans l'autre pays dans toutes, ses composantes, intégrer les contraintes existantes dans le serctionnement et la pratique du droit administratif de l'autre pays pour finalement trouver des solutions qui soient acceptées par les huit partenaires, voici le défi permanent dans la confrontation avec des cultures juridiques, administratives, managériales et personnelles différentes – défi qui nécessite ouverture et rigueur, adaptation et compréhension.

Cette expérience intéresse non seulement d'autres régions frontalières de l'hexagone mais aussi des collectivités régionales et locales de la Communauté européenne.

Echanger sur le changement de statut prend aussi tout son sens localement dans les réflexions en cours sur la création d'un Euro-District Strasbourg/Orlenau et dans les travaux sur un réglement du Parlement européen et du Conseil relatif à l'institution au niveau communautaire d'un Groupement européen de coopération transfrontalière (GECT).

LE PÔLE DE COMPÉTENCES

Le Pôle de compétences pour les questions transfrontalières et européennes est une maison commune pour un meilleur service, pour renforcer les synergies entre les instances transfrontalières,

Dix ans après la naissance des structures transfrontalières et européennes de Kehl, les quatre instances INFOBEST, Euro-Institut, Euro-Info Consommateurs et le secrétariat de la conférence du Phin supérieur réunissent en effet leurs compétences au sein d'une maison commune : le Pôle de compétences pour les questions européennes et transfrontalières pour un meilleur service aux citoyens et consommateurs, aux administrations, aux acteurs politiques et économiques a été inauguré le 13 octobre 2003 par les ministres délégués aux Affaires européennes français et allemands, madame Noêlle Lenoir et monsieur Hans-Martin Bury.

LE CHAMP DU TRANSFRONTALIER

C'est un champ d'activité en pleine évolution, un laboratoire pour intégrer la dimension européenne dans les cursus de formation initiale et universitaire.

De plus en plus de grandes écoles comme l'ENA dans le cadre de la formation des administrateurs recrutés au tour extérieur, l'INET, l'École nationale des travaux publics de l'État, l'École nationale du génie de l'éau et de l'environnement, font appel à l'Euro-Institut pour concevoir et réaliser des interventions, des séminaires, des voyages d'études visent à intégrer la dimension transfrontalère dans les cursus de formation intitale et continue en matière par exemple d'aménagement et de développe-



Les cahiers de la fonction publique - Septembre 2004

FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT Retraite publique complémentaire

ment territorial, dans les politiques d'équipement, de transports et d'environnement, autant de domaines qui amènent les agents publics à se « décentrer » par rapport à leurs champs de référence franco-français et à se former aux management de projets transfrontaliers nécessitant de nouvelles compétences.

Nous intervenons aussi dans les enseignements en management de projets transfrontaliers dans les diplômes universitaires français et étrangers, DESS / Master de coopération transfrontalière des universités de Pau, de Gênes, Sophia Antipolis ou Ludwigsburg/Kehl: les principes

d'application des « best practice » prônés par la Commission trouvent son sens.

Ces démarches permettent aux futurs professionnels de mieux comprendre et de risquer une analyse des « étranges alchimies » à l'œuvre dans la coopération concrète.

L'enjeu est bien de former des agents capables de manager dans la complexité interculturelle, d'être inventifs face aux nouveaux défis qui se présentent aux différentes frontières et en coopération interrégionale.



La Gazette des Communes, 27 septembre 2004



MOBILITÉ: comment val

Un fonctionnaire peut travailler à l'étranger. Si les contraintes administratives tendent à s'assouplir, les missions effectuées hors de France doivent encore être mieux prises en compte dans le déroulement de carrière des agents.



a libre circulation A LIRE BANS NOTRE des personnes et PROCHAIN NUMÉRO des biens est garan- Comment partir en tie par l'Union euro- mission? Le témoi-

même de l'un de ses fondements. Pourtant, la mobilité des agents publics - et pas seulement en France - vers un autre pays est encore faible. En cause principalement: le manque d'équivalence, d'un

péenne. Il s'agit gnage des agents.

pays à l'autre, entre les différentes compétences, qui complique le passage d'une administration nationale ou territoriale vers celle d'un autre Etat membre. La construction européenne doit

néanmoins s'appuyer sur des échanges accrus entre les agents des Etats et des collectivités. Depuis plus de dix ans, les gouvernements français successifs incitent les agents des trois fonctions publiques à davantage de mobilité vers nos voisins européens. Mais ces déclarations sont, le plus souvent, restées sans suite, en raison de trois handicaps majeurs: en premier lieu, les missions effectuées à l'étranger ne sont pas bien prises en compte dans la carrière des agents. Ensuite, il existe une méconnaissance profonde du fonctionnement des institutions européennes et des administrations des Etats voisins, Enfin, les Français maîtrisent assez mal les langues étrangères.

Toutefois, si elles sont encore peu fréquentes, les missions à l'étranger effectuées par des agents publics se déroulent souvent dans d'excellentes conditions. Le point sur ce qu'il faut savoir avant d'envisager un départ.



Une étude destinée au CNFPT décrira très précisément les systèmes administratifs des pays de l'Union. >>

Michel Senimon, secrétaire général d'Europa et IRN des Pyrénées-Atlantiques

¶ Qu'est-ce qu'une mission à l'étranger?

Les missions à l'étranger peuvent durer quelques semaines ou plusieurs années.

Les jumelages conçus dans un cadre touristique ou culturel entre des villes (européennes ou non) débouchent parfois sur des échanges de fonctionnaires, voire sur la mise en œuvre de programmes sociaux, économiques, etc. Le plus souvent, ce sont les communes qui



riser les missions à l'étranger



Il faut créer des ordres de mission spécifiques, qui représentent une couverture juridique sans être nécessairement liés à des indemnités. >>

Debne WVI. directrice de l'Euro-Institu

gérent ces missions. Elles sollicitent des financements complémentaires auprès du ministère des Affaires étrangères (MAE) ou font coincider ces échanges avec des programmes européens. Les agents territoriaux continuent de dépendre de leur collectivité d'origine, sans changement statutaire.

D'autres jumelages s'inscrivent dans le cadre de l'intégration des nouveaux Etats membres de l'Union européenne, Afin d'aider les entrants à respecter les critères d'adhésion, des experts participent à des missions d'encadrement des collectivités ou des ministères. Les

« Un apport stratégique pour les collectivités »

offre de formation et de programmes d'échanges de qui représentent une coufonctionnaires extrêmement variés, explique Evelyne Will, directrice de l'Euro-Institut (*). Pourtant, nous nous transfrontalière est ignoheurtons à des réticences de rée », déplore Evelyne Will. certaines administrations, ou effectuer une mission à 10 000 kilomètres, c'est la même chose! » Nombreux ou sans être couverts par un refusé car Kehl se trouve en Allemagne... même si la vilde bus strasbourgeois.

« Il faut créer des ordres de mission spécifiques, verture juridique sans être nécessairement liés à des indemnités. La dimension Son cas personnel témoigne pour l'employeur, affirmepour qui se rendre à Kehl, vil- de l'embarras de l'adminisle limitrophe de Strasbourg, tration vis-à-vis d'agents détachés pour des missions compétences différentes et de ce type: « Mon dossier administratif représente des très utiles pour les adminissont ainsi les agents qui suivent un programme à l'Europlan de ma carrière, je suis
(*) Créé en 1993, (Euro-Institut est Institut pendant leurs congés restée dix ans en arrière, an organisme de formation centione de la constitute pendant leurs congés restée dix ans en arrière, an organisme de comprisones deur de la constitute pendant leurs congés restée dix ans en arrière, an organisme de comprisones deur c'est-à-dire professeur ordre de mission, qui leur est certifié. Je réclame une inspection afin de faire valoir mes nouvelles compétences. le est desservie par le réseau mais l'administration ne sait pas qui déléguer... »

gros travail doit être effectué auprès des DRH afin de les convaincre de l'apport stratégique que peut représenter un agent de retour de mission à l'étranger. « Ce n'est pas pénalisant t-elle. Il y a acquisition de nouvelles méthodes, de d'une capacité d'adaptation

frantatière. Il à pour vacation de développer des savoir-faire transpo européen. Il s'adresse oux agents françois et allemands pinsi qu'aux européen. Il s'adre urs de la coopération transflor

agents français restent alors liés financièrement et socialement à leur collectivité d'origine.

Les missions effectuées dans le cadre d'ONG, humanitaires notamment, relèvent en général d'initiatives militantes et bénévoles. Les agents interviennent pendant leurs congés ou, pour des séjours plus longs, dans le cadre de disponibilités.

Enfin, à la demande du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) ou du MAE notamment, des missions dans des pays sortant de conflits ou de régimes dictatoriaux, par exemple, peuvent être confiées à des experts français: accompagnement d'élections, validation de programmes de formation d'agents de l'Etat ou des collectivités, intégration de minorités dans les fonctions publiques, actions pour favoriser la démocratie de proximité, etc.

2 Quel est le niveau de rémunération?

La grande majorité des fonctionnaires territoriaux en mission restent rémunérés par leur employeur d'origine. Pour compenser le surcoût occasionné par le remplacement d'un agent en mission, ce dernier peut faire appel au MAE ou à l'Union européenne. Les missions brèves n'ont aucune incidence sur la carrière du fonctionnaire territorial, en revanche, la coordination entre les régimes de retraite et de mutuelles complémentaires reste «un vœu pieux». Ainsi, un agent du département des Pyrénées-Atlantiques, en mission en Slovaquie, verse lui-même ses cotisations retraite à sa caisse. De même, une enseignante détachée du ministère de l'Education nationale, qui dirige un institut franco-allemand, verse non seulement ses cotisations retraite mais aussi sa mutuelle complémentaire



Mobilité: les missions à l'étranger...



Nous voulons créer un vivier de spécialistes issus de tous les types d'administrations. A chacune d'elles d'identifier son potentiel d'experts. >>

Raymond Piganiol, chef de la mission des affaires européennes et internationales

en France, quand bien même sa couverture sociale «normale» est garantie en Allemagne. Dans ces cas, les fonctionnaires perçoivent une rémunération brute plus importante, puisque les cotisations salariales retraite ne sont pas versées dans le pays où s'effectue la mission.

3 Partir, mais pour aller où?

Le CNFPT est formel: il existe une réelle curiosité pour les Etats européens, notamment parmi les jeunes qui ont déjà bénéficié, à l'université, des programmes communautaires comme Erasmus ou Socrate. Cependant, pour un fonctionnaire territorial, hospitalier ou de l'Etat motivé, le choix d'une destination reste difficile tant les structures étrangères demeurent opaques. Dans ce contexte, l'ONG Europa s'est attelée à une tâche primordiale: «Nous effectuons une étude exhaustive destinée au CNFPT,

afin de décrire très précisément les systèmes administratifs des pays membres de l'Union», annonce Michel Senimon, secrétaire général d'Europa et DRH des Pyrénées-Atlantiques. Des monographies présenteront l'organisation des Etats, des collectivités, leurs compétences, les emplois publics par secteur, etc. Une base de données sera réalisée afin de remédier à ce manque d'informations.

Une expérience à l'étranger 4 est-elle valorisable?

Tous ceux qui ont effectué des missions de longue durée le soulignent : une expérience à l'étranger favorise l'ouverture d'esprit, la capacité d'adaptation et d'analyse. Pourtant, de nombreux agents ayant vécu des expériences de très bon niveau sont mis «au placard» à leur retour, simplement parce que leur administration d'origine ne savait plus que faire d'eux. D'autres constatent, avec amertume, que leur période à l'étranger a «disparu» de leur cursus. En revanche, nombreux sont les fonctionnaires territoriaux habitués des missions de courte ou de moyenne durée qui se félicitent d'avoir vu leurs compétences reconnues. «C'est aussi à nous de bien expliquer ce que nous faisons une fois à l'étranger», soulignent plusieurs habitués des expatriations temporaires.

5 Quelles mesures pour favoriser la mobilité?

«La coopération est un instrument de la politique internationale française qu'il faut mieux maîtriser, notamment en favorisant l'envoi en mission d'experts publics», estime Raymond Piganiol, chef de la mission des affaires européennes et internationales au ministère de la Fonction publique. Cependant, malgré les déclarations ministérielles destinées à favoriser la mobilité des agents des fonctions publiques, trop d'obstacles administratifs demeurent. Le ministère de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat a donc engagé un travail en profondeur. Il proposera, dans les semaines à venir, des améliorations concrètes.

Suite au rapport remis par Julien Bouchet au ministre en septembre 2003. des groupes de travail ont planché sur les questions de statut, d'indemnités et de capacité à mobiliser des experts. Ces travaux, qui concernent les agents de l'Etat, peuvent aussi s'appliquer à ceux des autres fonctions publiques. Ils ont débouché sur des comités interministériels, dont certains étaient présidés par le Premier ministre. Un comité interministériel spécifique aux collectivités locales et au milieu hospitalier s'est tenu à la fin du mois de juillet.

- e Prise en compte de l'expérience. « Parmi les mesures annoncées, se trouve la modification prochaine du décret du 16 septembre 1985 (*) pour valoriser l'expertise dans la carrière et faciliter le détachement des fonctionnaires. Le principe sera la prise en compte de l'expérience internationale des agents dans le déroulement de leur carrière. Des lettres de missions confiées par l'employeur préciseront les conditions du retour», explique Raymond Piganiol.
- e Salaires et indemnités. Les textes portant sur les conditions de rémunérations des fonctionnaires seront modifiés afin de permettre le cumul des salaires et d'indemnités exceptionnelles, pour tous les types de missions à l'étranger. Des barèmes tiendront compte du niveau d'expertise et d'éventuelle dangerosité de la mission.
- @ Remplacements. Autre nouveauté: l'autorisation du surnombre pour les agents de l'Etat, où l'on pourra recruter même en situation de «zéro vacance» d'emploi budgétaire pour remplacer un agent en mission.
- Réseau d'experts. Afin de mieux répondre aux besoins lors de situations d'urgence, voire de crise, les services ministériels, le CNFPT et les DRH seront appelés à mieux gérer leur réseau d'experts motivés par des missions à l'étranger. «Nous voulons créer un vivier de spécialistes issus de tous les types d'administrations. A chacune d'elles d'identifier son potentiel d'experts», souligne Raymond Piganiol. Information. «Des fiches récapitulatives comprenant les modes d'emploi des nouvelles mesures et des dispositifs antérieurs ainsi que des recommandations seront transmises cet automne aux DRH des collectivités et des hôpitaux publics», ajoute Raymond Piganiol. Objectif: rassurer les agents motivés, élargir les possibilités de mobilité, favoriser la valorisation des expériences acquises à l'étranger et sensibiliser toutes les administrations à l'utilité de ces missions.

") Décret n° 85-986 relatif au régime partic lier de certaines position l'Etat et à certaines modalités de cessation définitive de fonctions.



La lettre du cadre territorial, n° 283, 15 octobre 2004

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Évelyne Will-Muller est directrice de l'Euro Institut de Kehl, organisme de formation et de conseil en coopération transfrontalière et européenne à destination des collectivités locales françaises et allemandes. C'est aujourd'hui le seul organisme binational de ce type.



Ses partenaires sont les grandes collectivités alsaciennes mais aussi l'État et la préfecture et, de l'autre coté du Rhin, le Land, la ville de Kehl ou l'école de formation administrative... « Ce n'est pas un hasard, ditelle, si cet Institut est basé en Alsace : la coopération y a une grande antériorité. Mais la mise en place de ces projets se heurte à des difficultés dues à la grande différence des structures politico-administratives entre les deux pays. La mise en place des chantiers complexes comme le management de projet territorial ou social nécessite un organisme qui soit un facilitateur et un médiateur ». Évelyne Will-Muller remarque que les grandes collectivités alsaciennes ont su mettre en place des compétences transversales qui leur ont permis de progresser en matière de projets transfrontaliers. Pour les plus petites en revanche, même si la prise de conscience a eu lieu, le chantier reste ouvert.

Tél.: 00 49 78 51 74 070 www.euro-institut.fh-kehl.de



Service public, nº 109, Décembre 2004

> INTERNATIONAL

L'Euro-Institut, « ingénieur » de la formation continue en coopération transfrontalière

Peu d'administrations sont passées entre les mailles du filet de l'Euro-Institut. En dix ans d'existence, vingt mille agents français et allemands – trois mille trois cent cinquante pour la seule année 2003 – ont bénéficié des services de la structure installée à Kehl, à la frontière franco-allemande. Cette ampleur illustre l'importance croissante des questions transfrontalières dans l'ensemble du champ des politiques publiques.



Évelyne Will-Muller, directrice de l'Euro-Institut

quement tous les domaines, du pênitentiaire au fiscal en passant par l'aide sociale, la santé publique, l'aménagement du territoire, la coopération policière et judiciaire, et bien d'autres », confirme Evelyne Will-Muller, la directrice de l'Euro-Institut, organisé depuis 2003 en groupement local de coonération (voir encadré). En 1993, les disparités systématiques entre services français et allemands - qu'elles tiennent, selon Evelyne Will-Muller,

« à la nature des systèmes politiques et administratifs, à la transposition des directives européennes, à la répartition des compétences, au processus décisionnel, ou tout simplement aux méthodes de travail » –, avaient fait surgir au sein des pouvoirs publics le besoin d'une interface et d'un lieu de formation continue binational.

Plus de dix ans après, l'Euro-Institut conserve cette spécificité, « Nous nous concevons comme un ensemblier, un ingénieriste de la coopération, qui rassemble les pièces pour former le puzzle. Notre propre catalogue d'offres de formation reste limité: nous réalisons essentiellement des formations "sur mesure", comme un prestataire de services, Aux structures qui nous interrogent dans l'optique de monter une coopération, ie dis d'emblée: "Ne cherchez pas votre copie conforme de l'autre côté du Rhin, c'est peine perdue. Mais cherchez le ou les homologues le (les) plus proche(s) et montrez-vous pragmatiques" ».

Une mission en quatre volets

Cet état d'esprit décrit par sa directrice, l'Euro-Institut le décline en quatre volets:

- Tout d'abord, la formation continue, son « cœur de métier ». L'institut monte des sessions de présentation du système politico-administratif du voisin, mais aussi et surtout des formations thématiques à partir d'un besoin identifié: santé et sécurité du travailleur par-delà les frontières, travail social pour les jeunes dans les quartiers à habitat social, coopération policière et douanière (droit de poursuite au-delà de la frontière), règles sur l'implantation d'entreprises, la gestion des déchets...;

— l'organisation d'échanges de fonctionnaires, par exemple entre les services fiscaux d'Alsace et du Bade-Wurtemberg, les administrations pénitentiaires...;

- le conseil en formation initiale et l'aide à la coopération entre grandes écoles. L'Inet*, l'Enact*, l'Ira* de Metz et l'ENTPE* de Lyon figurent parmi les « clients » réguliers dans ce domaine...:

– la formation au management de projets transfrontaliers, enfin, constitue sans doute la forme la plus élaborée de prestation. Sur mesure, elle vise à donner aux agents les clés juridiques et interculturelles, les outils de gestion financière et comptable, ou de planification, pour



passer de la conception à la réalisation d'un projet. Dans un certain nombre de cas, le travail de l'Euro-Institut peut se mener en collaboration avec la Mission opérationnelle transfrontalière (Mot).

Nouveaux territoires d'intervention

Fort de sa première décennie d'expérience, l'Euro-Institut élargit son « territoire » d'intervention: il a ainsi été récemment consulté par les universités de Sophia-Antipolis et des pays de l'Adour pour le montage d'un diplôme universitaire, ou d'un master en coopération transfrontalière. Mais il sert aussi de « modèle ». Les acteurs de la frontière franco-espagnole et des pays de Savoie cherchent à s'en inspirer, et il est observé avec intérêt jusqu'aux nouvelles frontières de l'Europe (du côté de Görlitz, entre l'Allemagne, la Pologne et la République tchèque), dans le but, peut-être, de le reproduire. • C
*Inet: Institut national des études territoriales. Enact: École nationale d'application des cadres territoriaux. Ira: Institut régional ENTPE : École nationale des travaux publics de l'État.

Du GEIE au GLCT, un long chemin

Alors qu'il s'était constitué en GEIE (Groupement européen d'intérêt économique), l'Euro-Institut est devenu en décembre 2003 un Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) régi par le droit communal du Land de Bade-Wurtemberg, une première pour un GLCT associant des partenaires français. La transformation n'est pas allée de soi : près de quatre ans de démarches auront été nécessaires entre la prise de décision politique et la signature du décret en Conseil d'État autorisant cette innovation. S'agissant d'un travail de pionnier, cette expérience sera utile aux collectivités s'engageant dans cette démarche. Le GLCT rassemble les collectivités locales (région Alsace, conseil général du Bas-Rhin et Communauté urbaine de Strasbourg, côté français). L'État et l'université Robert-Schuman de Strasbourg, ainsi que la Fachhochschule für öffentliche Verwaltung (École supérieure de formation administrative), autres fondateurs de l'Euro-Institut, y sont désormais associés par convention bilatérale.

Stratégies de Développement Local, nº 34, 1er février 2004

Transfrontalier: la formation ouvre la voie



Jusqu'alors GEIE (groupement européen d'intérêt économique), l'Euro Institut de Strasbourg-Kehl s'est transformé le 9 décembre en GLCT (groupement local de coopération transfrontalière de droit allemand), une première qui a requis un décret en conseil d'Etat et un délai de quatre ans entre la prise de décision politique et la concrétisation définitive. Le GLCT associe côté français la région Alsace, le département du Bas-Rhin, la

Communauté urbaine de Strasbourg. La formule exclut en revanche l'Etat et les établissements d'enseignement supérieur (Université Robert-Schuman de Strasbourg pour la composante française) mais des conventions bilatérales permettront la poursuite de la collaboration.

Créé il y a dix ans, l'Euro Institut propose des formations continues au pilotage de projets transfrontaliers pour les fonctionnaires d'Etat et territoriaux. Il a accueilli 2 758 stagiaires l'an dernier, et un total environ 20.000 depuis sa constitution. (BV)

- Organigramme et organes institutionnels de l'Euro-Institut



Verbandsversammlung / Assemblée des membres de l'Euro-Institut

Liste des représentants et de leurs suppléants / Liste der Mitglieder und ihrer Vertreter

Vorsitzender / Président	Stellv. Vorsitzender / Vice-Président
Jean-Jacques Fritz Conseiller régional Membre de la commission permanente	Dr. Conrad Schroeder Regierungspräsident a. D.

Représentants des Membres Vertreter der Mitglieder	Suppléants / Stellvertreter
Land Baden-Württemberg	Land Baden-Württemberg
Jürgen Oser Stellv. Leiter der Stabsstelle für grenzüberschreitende Zusammenarbeit Re- gierungspräsidium Freiburg	Regierungsdirektor Wilderich von Droste Leiter der Stabsstelle für grenzüberschreitende Zusammenarbeit Regierungspräsidium Freiburg
Région Alsace	Région Alsace
Jean-Jacques Fritz Conseiller régional Membre de la commission permanente	Pierre Meyer Directeur de la coopération et des relations internationales
Département du Bas-Rhin	Département du Bas-Rhin
Louis Becker Conseiller général Président de la Commission de la Coopération transfrontalière et décentralisée Maire de Herrlisheim	Pierre Bertrand Premier Vice-Président du Conseil Général Maire de Wissembourg
Landratsamt des Ortenaukreises	Landratsamt des Ortenaukreis
Heidi Götz Erste Landesbeamtin	Rafael Bakaus Stabsstelle für internat. Zusammenarbeit, allgem. Strukturfragen u. Wirtschaftsförderung
Communauté Urbaine de Strasbourg	Communauté Urbaine de Strasbourg
Prof. Robert Hertzog Conseiller communautaire	Pascal Mangin Adjoint au Maire Vice-Président de la CUS Chargé des affaires européennes et in- ternationales
Stadt Kehl	Stadt Kehl
Dr. Günther Petry Oberbürgermeister	Jörg Armbruster Bürgermeister



Conventions de coopération avec l'Euro- Institut	Conventions de coopération avec l'Euro- Institut
Kooperationsvereinbarungen mit dem Euro- Institut	Kooperationsvereinbarungen mit dem Euro- Institut
Etat français	Etat français
Franck Robine Secrétaire Général aux affaires régionales et européennes Préfecture de la Région Alsace	Clarisse Bonjean, chargée de mission S. G. A. R. E. Préfecture de la Région Alsace
Fachhochschule Kehl / Kehler Akademie	Fachhochschule Kehl / Kehler Akademie
Prof. Hans-Jürgen Sperling Rektor der Fachhochschule Kehl / Vorsitzender der Kehler Akademie	Prof. Paul Witt Prorektor der Fachhochschule
Université Robert Schuman, Strasbourg	
Prof. Constance Grewe Vice-Présidente de l'Université, chargée de la recherche	



Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) Euro-Institut Grenzüberschreitender Örtlicher Zweckverband (GÖZ) Euro-Institut

Präsident / Président Jean-Jacques Fritz Conseiller régional Membre de la commission permanente Vize-Präsident / Vice-Président Dr. Conrad Schroeder Regierungspräsident a.D.

L'Equipe de l'Euro-Institut / Mitarbeiter des Euro-Instituts

Direction / Direktion

Directrice / Direktorin: Evelyne Will-Muller (F)

Assistante de direction / Direktionsassistentin: Christine Schwarz (D + F)

Pôle formation / Fortbildungsreferat

Cadre pédagogique (et directrice adjointe) / Fortbildungsverantwortliche (und Stellvertretende Direktorin): Monika Henningsen (D)

Cadre pédagogique / Fortbildungsverantwortliche: Florence Kanngiesser (F)

Chef de projet / Projektmanager: Ewald Eisenberg (D)

Assistantes de formation / Fortbildungsassistentinnen:

Margot Bonnafous (D), Virginie Conte (F)

Pôle centre de ressources / Dokumentations- und Ressourcenzentrum

Responsable du centre de ressources / Leiter Ressourcen-Zentrum:

Martin Villinger (D)

Assistante Centre de ressources/secrétaire / Assistentin Ressourcen-Zentrum/Sekretariat: Marie-Louise Hild (F)

Pôle gestion / Buchhaltung

Responsable comptabilité / Verantwortlich für die Buchhaltung: Claude Penner (F)

Wissenschaftl.-pädagog. Beirat / Conseil scientifique et pédagogique

Liste der Mitglieder und ihrer Vertreter / Liste des représentants et de leurs suppléants

Président / Vorsitzender	Vice-Président / Vizepräsident
Prof. Hans-Jürgen Sperling	Prof. Florence Benoît-Rohmer
Rektor der Fachhochschule Kehl – Hochschule	Présidente de l'Université Robert Schuman
für öffentl. Verwaltung	Strasbourg

Frankreich/France	Deutschland/Allemagne
Université Robert Schuman Strasbourg	Fachhochschule Kehl, Hochschule für öffentliche Verwaltung
Prof. Constance Grewe Guy Siat	Prof. Dr. Franz Thedieck
Préfecture de la Région Alsace/SGARE	Führungsakademie Baden-Württemberg
Gilbert Lang Fortbildungsabteilung/ Service formation	Oliver Chr. Will
Région Alsace Guy Chevanne Personalabteilung/ Direction des Ressources Humaines	Ministerium für Wissenschaft, Forschung und Kunst Baden-Württemberg/Ministère des Sciences, de la Recherche et des Arts du Bade-Wurtemberg
Direction des ressources numaines	Hans-Dieter Schmidt
Conseil Général du Bas-Rhin	Regierungspräsidien Freiburg / Karlsruhe
Pascale Hauger Aus- und Fortbildungsabteilung/ Service Formation	Jürgen Hirnschal / Jürgen Gratz Personal- und Ausbildungsreferat / Service du Personnel et de la Formation
Communauté Urbaine de Strasbourg	Landratsamt Ortenaukreis
Elisabeth Terrien Aus- und Fortbildungsabteilung / Service de la formation du personnel	Josef Merz Personalamt/Service du Personnel
Centre National de la Fonction Publique	Städtetag BW/Fédération des villes du BW
Territoriale Délégation Régionale Alsace-Moselle	Manfred Stehle
Mireille Schweitzer	
CFDT Alsace	DGB Baden-Württemberg
Gérard Wurtz	Dr. Katrin Distler



Frankreich/France Beobachter/Auditeur	Deutschland/Allemagne Beobachter/Auditeur
	Universität Würzburg/Université de Würzburg
	Prof. Dr. Paul-Ludwig Weinacht



Arbeitsgruppe / Groupe de travail

Liste der Mitglieder Liste des membres

Frankreich/France	Deutschland/Allemagne
Région Alsace	Land Baden-Württemberg
Anke de Villepin Chargée de mission Direction de la coopération et des relations internationales	Jürgen Oser Stellv. Leiter der Stabsstelle für grenzüberschreitende Zusammenarbeit Re- gierungspräsidium Freiburg
Département du Bas-Rhin	Landratsamt des Ortenaukreises
Martine Loquet-Behr Chargée de mission DATEI – Affaires transfrontalières	Rafael Bakaus Stabsstelle für internat. Zusammenarbeit, allgem. Strukturfragen u. Wirtschaftsförderung
Communauté Urbaine de Strasbourg	Stadt Kehl
Isabelle Ullmann-Libman Chargée de mission Direction du développement urbain – relations européennes et internationales	Annette Lipowsky Pressesprecherin

Conventions de coopération avec l'Euro- Institut Kooperationsvereinbarungen mit dem Euro- Institut	Conventions de coopération avec l'Euro- Institut Kooperationsvereinbarungen mit dem Euro- Institut
Université Robert Schuman, Strasbourg	Fachhochschule Kehl / Kehler Akademie
Prof. Constance Grewe Vice-Présidente de l'Université	Prof. Hans-Jürgen Sperling Rektor der Fachhochschule Kehl
Etat français	
Clarisse Bonjean, chargée de mission S.G.A.R.E. Préfecture de la Région Alsace	